



PREFECTURE DE
LA MEUSE

Site Natura 2000 des pelouses et Vallons forestiers de Chauvencourt

Site FR4100153

Document d'objectifs



Photo : S.KERN, CSL



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE
DE LA MEUSE

Préfecture de la Région Lorraine



Site Natura 2000 des pelouses et vallons forestiers de Chauvencourt - Site FR4100153

Document d'objectifs

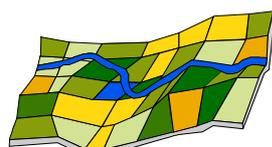
Opérateur local :

Conservatoire des Sites Lorrains

7, place Albert Schweitzer – 57930 Fénétrange

Email : cslfene@bplorraine.fr

Avec la collaboration de l'**Office National des Forêts** de Bar-le-Duc



**Conservatoire
des Sites Lorrains**



Chargés de mission : Damien AUMAITRE

Philippe MILLARAKIS

Document comportant six parties :

- 1 – Rapport
- 2 – Fiches Habitats
- 3 – Fiches espèces
- 4 – Cartographies
- 5 – Tableaux
- 6 - Schémas

Liste des annexes cartographiques

- ◆ Carte 1 : Périmètre du site d'intérêt communautaire
- ◆ Cartes 2.1 et 2.2 : Aspects fonciers
- ◆ Carte 3.1 : Occupation du sol – Vallon du Bouleau et Champ de tir
- ◆ Carte 3.2 : Occupation du sol – Côte de Champagne
- ◆ Carte 3.3 : Occupation du sol – Côte de Barmont
- ◆ Carte 4.1 : Habitats de l'annexe I de la Directive CEE/92/43 – Vallon du Bouleau et Champ de tir
- ◆ Carte 4.2 : Habitats de l'annexe I de la Directive CEE/92/43 - Côte de Champagne
- ◆ Carte 4.3 : Habitats de l'annexe I de la Directive CEE/92/43 - Côte de Barmont
- ◆ Carte 6 : Inscriptions aux inventaires
- ◆ Carte 7 : Gestionnaires
- ◆ Carte 8 : Etat de conservation des habitats
- ◆ Carte 9.1 : Prescriptions de gestion : Champ de tir
- ◆ Carte 9.2 : Prescriptions de gestion : Côte de Champagne
- ◆ Carte 9.3 : Prescriptions de gestion : Côte de Bislée - Barmont

Projet de réseau Européen NATURA 2000

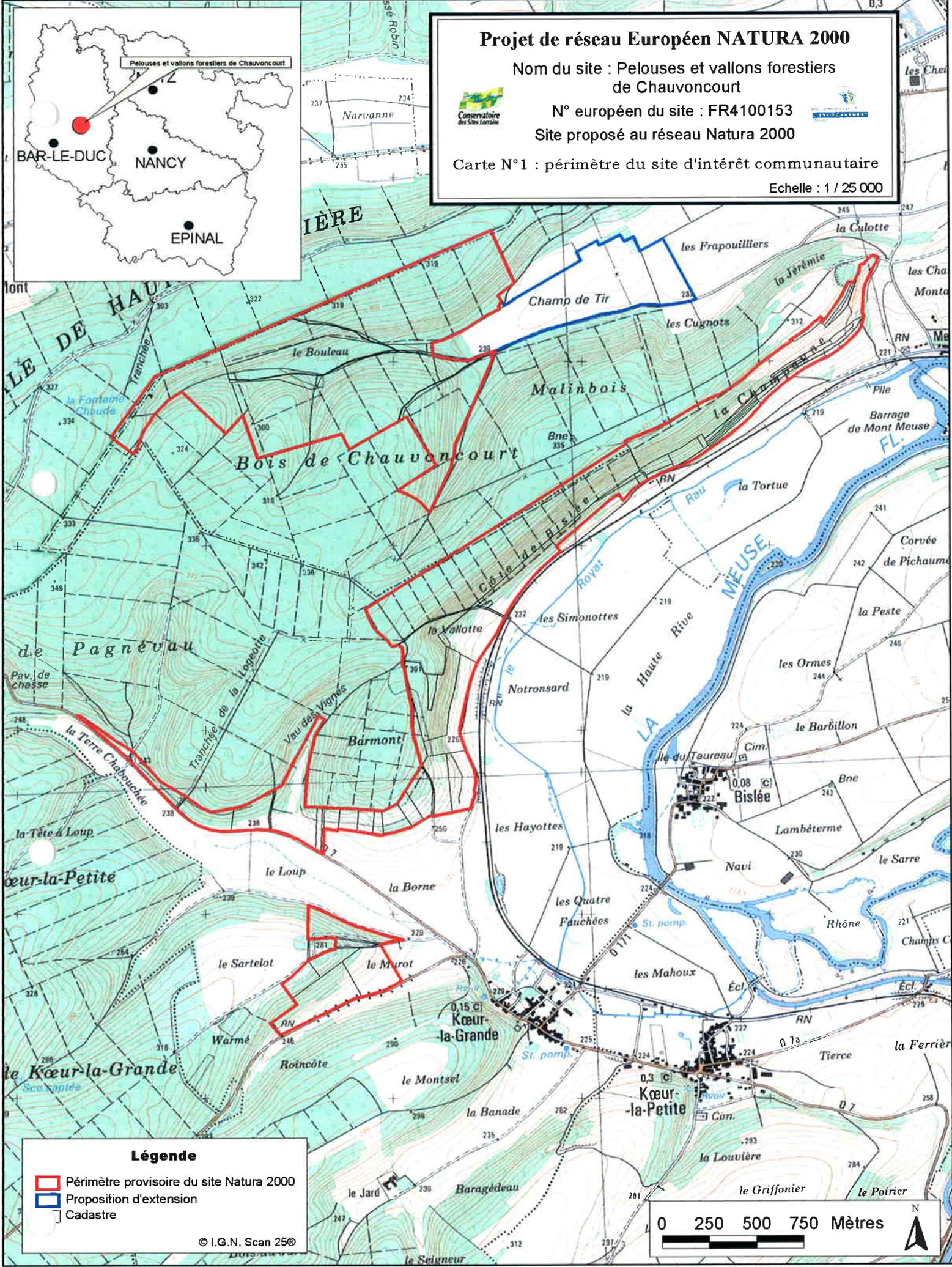
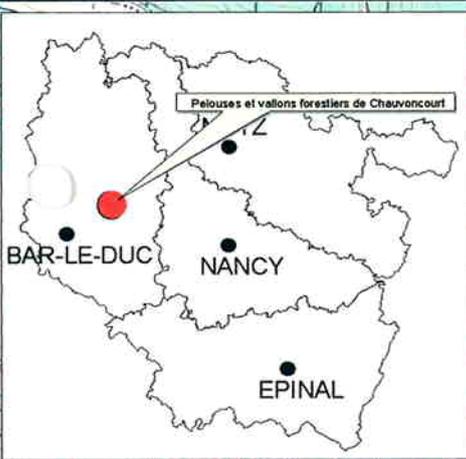
Nom du site : Pelouses et vallons forestiers de Chauvencourt

N° européen du site : FR4100153

Site proposé au réseau Natura 2000

Carte N°1 : périmètre du site d'intérêt communautaire

Echelle : 1 / 25 000



Légende

- ▭ Périmètre provisoire du site Natura 2000
- ▭ Proposition d'extension
- Cadastre

© I.G.N. Scan 25©

0 250 500 750 Mètres



Projet de réseau Européen NATURA 2000

Nom du site : Pelouses et vallon forestier
de Chauvencourt

N° européen du site : FR4100153

Site proposé au réseau Natura 2000

Carte N°2.1 : Statut foncier -
Champ de Tir et Côte de Champagne

Echelle : 1 / 11 000



Projet de réseau Européen NATURA 2000

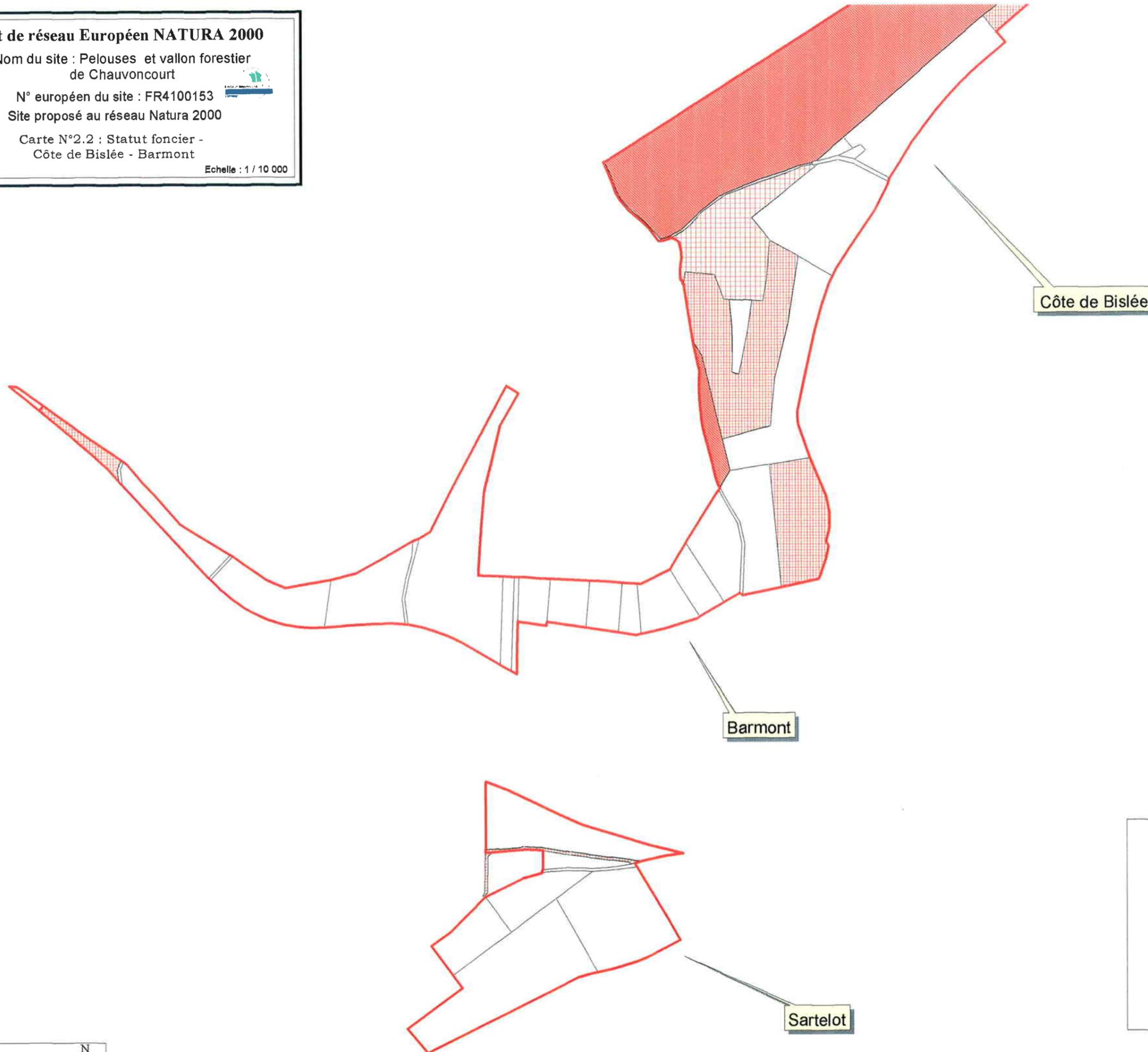
Nom du site : Pelouses et vallon forestier de Chauvencourt

N° européen du site : FR4100153

Site proposé au réseau Natura 2000

Carte N°2.2 : Statut foncier - Côte de Bislée - Barmont

Echelle : 1 / 10 000



Côte de Bislée

Barmont

Sartelot

Légende

- Périmètre provisoire du site Natura 2000
- Proposition d'extension
- Typologie des propriétaires
- C.S.L. Commune de Bislée
- Commune de Chauvencourt
- Commune de Kœur-la-Grande
- Commune de Kœur-la-Petite
- SAFER de Lorraine
- Privés



Projet de réseau Européen NATURA 2000

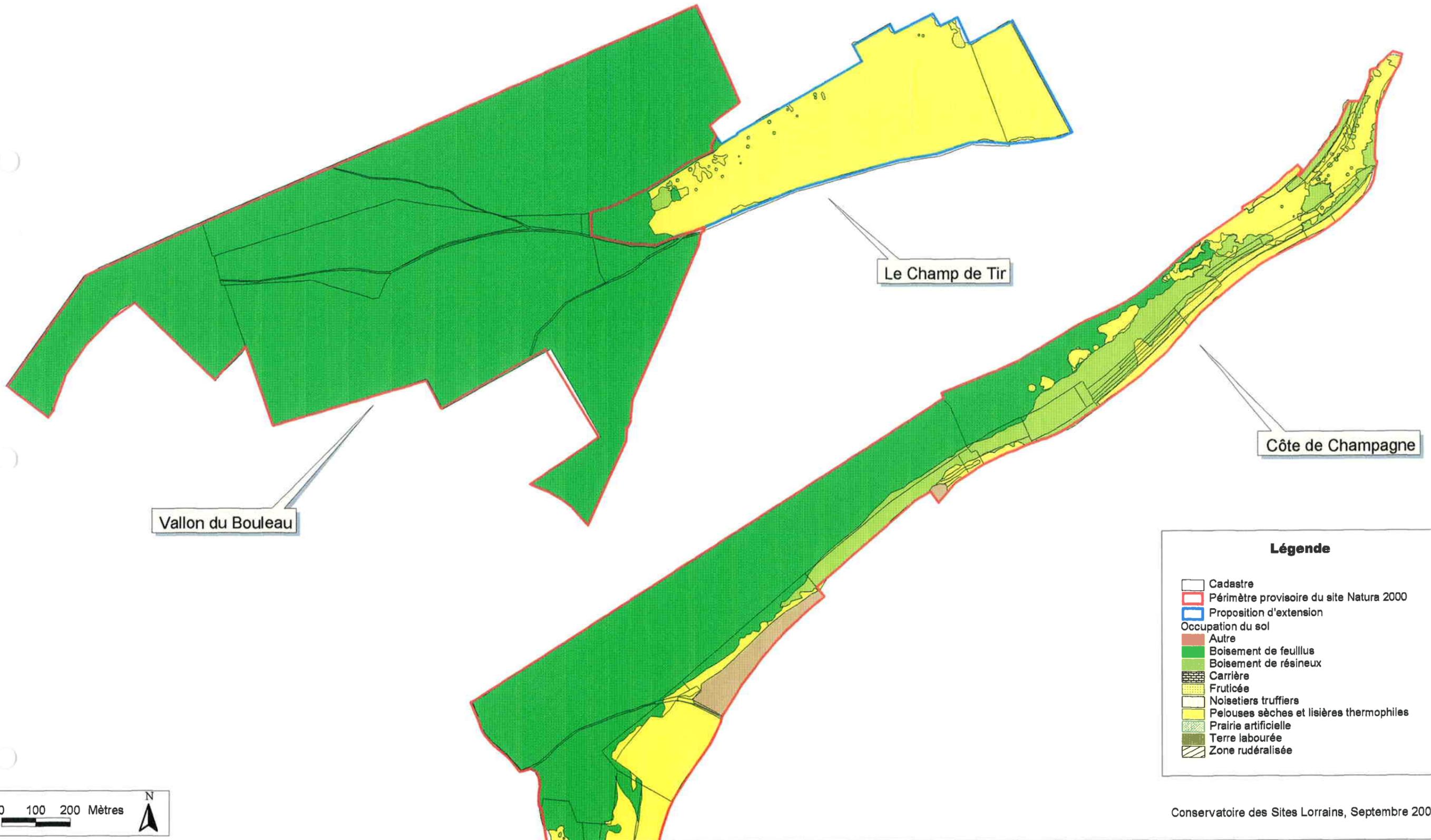
Nom du site : Pelouses et vallons forestiers
de Chauvencourt

N° européen du site : FR4100153

Site proposé au réseau Natura 2000

Carte N°3.1 : Occupation du sol -
Champ de Tir, Vallon du Bouleau,
Côte de Champagne

Echelle : 1 / 11 000



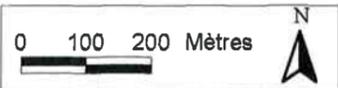
Vallon du Bouleau

Le Champ de Tir

Côte de Champagne

Légende

- Cadastre
- Périmètre provisoire du site Natura 2000
- Proposition d'extension
- Occupation du sol
- Autre
- Boisement de feuillus
- Boisement de résineux
- Carrière
- Fruticée
- Noisetiers truffiers
- Pelouses sèches et lisières thermophiles
- Prairie artificielle
- Terre labourée
- Zone rudéralisée



Projet de réseau Européen NATURA 2000

Nom du site : Pelouses de Lorry-Mardigny

N° européen du site : FR4100153

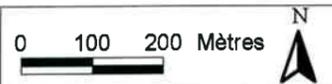
Site proposé au réseau Natura 2000

Carte N°3.2 : Occupation du sol -
Côte de Barmont

Echelle : 1 / 11 000



Légende	
	Périmètre provisoire du site Natura 2000
	Proposition d'extension
	Cadastre
Occupation du sol	
	Autre
	Boisement de feuillus
	Boisement de résineux
	Carrière
	Fruticée
	Noisetiers truffiers
	Pelouses sèches et lisières thermophiles
	Prairie artificielle
	Terre labourée
	Zone rudéralisée



Projet de réseau Européen NATURA 2000

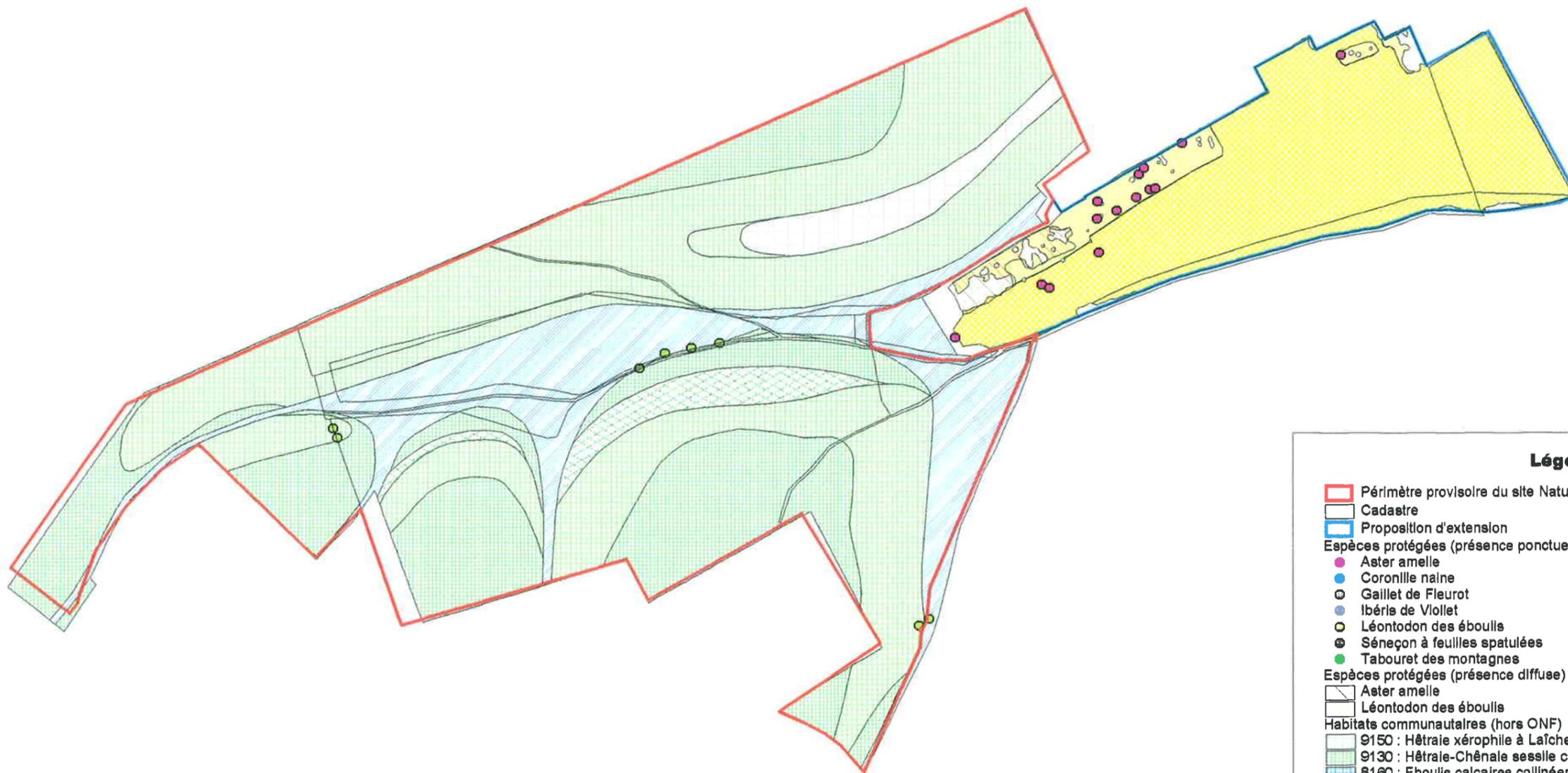
Nom du site : Pelouses et vallons forestiers
de Chauvencourt

N° européen du site : FR4100153

Site proposé au réseau Natura 2000

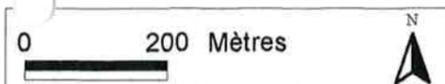
Carte N°4.1 : Habitats d'intérêt communautaire
Champ de Tir et Vallon du Bouleau

Echelle : 1 / 10 000



Légende

- Périmètre provisoire du site Natura 2000
- Cadastre
- Proposition d'extension
- Espèces protégées (présence ponctuelle)**
- Aster amelle
- Coronille naine
- ⊙ Gaillet de Fleurot
- Ibéris de Violet
- Léontodon des éboulis
- ⊗ Séneçon à feuilles spatulées
- Tabouret des montagnes
- Espèces protégées (présence diffuse)**
- Aster amelle
- Léontodon des éboulis
- Habitats communautaires (hors ONF)**
- 9150 : Hêtraie xérophile à Laïches
- 9130 : Hêtraie-Chênale sessile calcicline
- 8160 : Eboulis calcaires collinéens
- 6210 : Pelouse mésophile récemment cultivée
- 6210 : Pelouse mésophile pâturée
- 6210 : Pelouse mésophile fauchée
- 6210 : Pelouse mésophile embroussaillée
- 6210 : Genisto-seslerietum à Léontodon
- 6210 : Genisto-seslerietum à Coronille bigarrée
- 6210 : Genisto-seslerietum typicum
- 5130 : Junipérale sur pelouse mésophile
- Habitats communautaires (ONF)**
- 9130 : Hêtraie-Chênale sessile calcicline mésoxérophile
- 9130 : Hêtraie à Dentaire
- 9150 : Hêtraie xéro-thermophile à Sesiérie
- 9150 : Hêtraie xérophile à Laïches
- 9160 : Frênale-Chênale pédonculée sur argiles à Arum



Projet de réseau Européen NATURA 2000

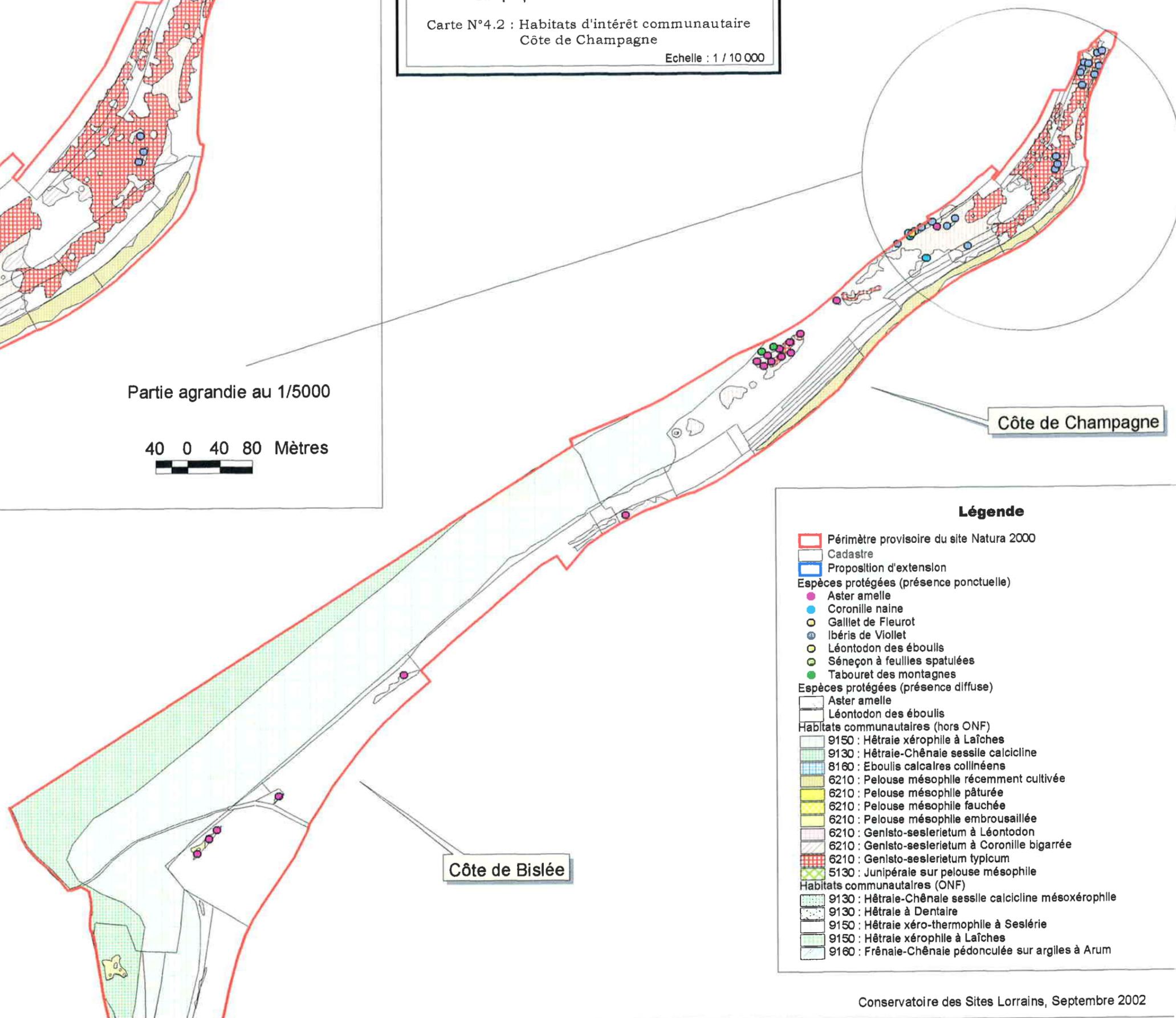
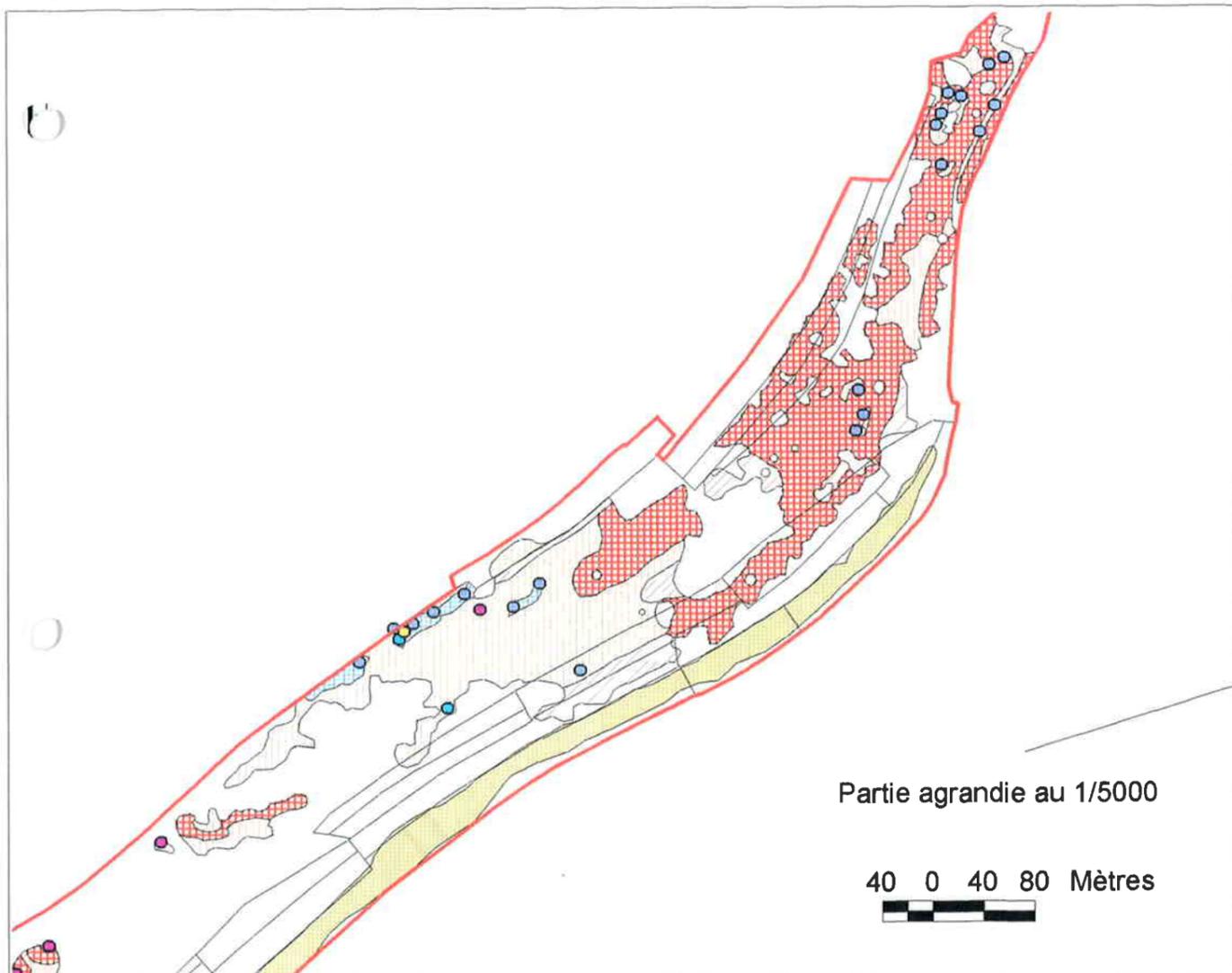
Nom du site : Pelouses et vallons forestiers de Chauvencourt

N° européen du site : FR4100153

Site proposé au réseau Natura 2000

Carte N°4.2 : Habitats d'intérêt communautaire
Côte de Champagne

Echelle : 1 / 10 000



Légende

- Périmètre provisoire du site Natura 2000
- Cadastre
- Proposition d'extension
- Espèces protégées (présence ponctuelle)**
- Aster amelle
- Coronille naine
- Gallet de Fleurot
- Ibéris de Violet
- Léontodon des éboulis
- Sénéçon à feuilles spatulées
- Tabouret des montagnes
- Espèces protégées (présence diffuse)**
- Aster amelle
- Léontodon des éboulis
- Habitats communautaires (hors ONF)**
- 9150 : Hêtraie xérophile à Laïches
- 9130 : Hêtraie-Chênaie sessile calcicole
- 8160 : Eboulis calcaires collinéens
- 6210 : Pelouse mésophile récemment cultivée
- 6210 : Pelouse mésophile pâturée
- 6210 : Pelouse mésophile fauchée
- 6210 : Pelouse mésophile embroussaillée
- 6210 : Genisto-seslerietum à Léontodon
- 6210 : Genisto-seslerietum à Coronille bigarrée
- 6210 : Genisto-seslerietum typicum
- 5130 : Junipénaie sur pelouse mésophile
- Habitats communautaires (ONF)**
- 9130 : Hêtraie-Chênaie sessile calcicole mésoxérophile
- 9130 : Hêtraie à Dentaire
- 9150 : Hêtraie xéro-thermophile à Sesslerie
- 9150 : Hêtraie xérophile à Laïches
- 9160 : Frénaie-Chênaie pédonculée sur argiles à Arum

0 200 Mètres



Projet de réseau Européen NATURA 2000

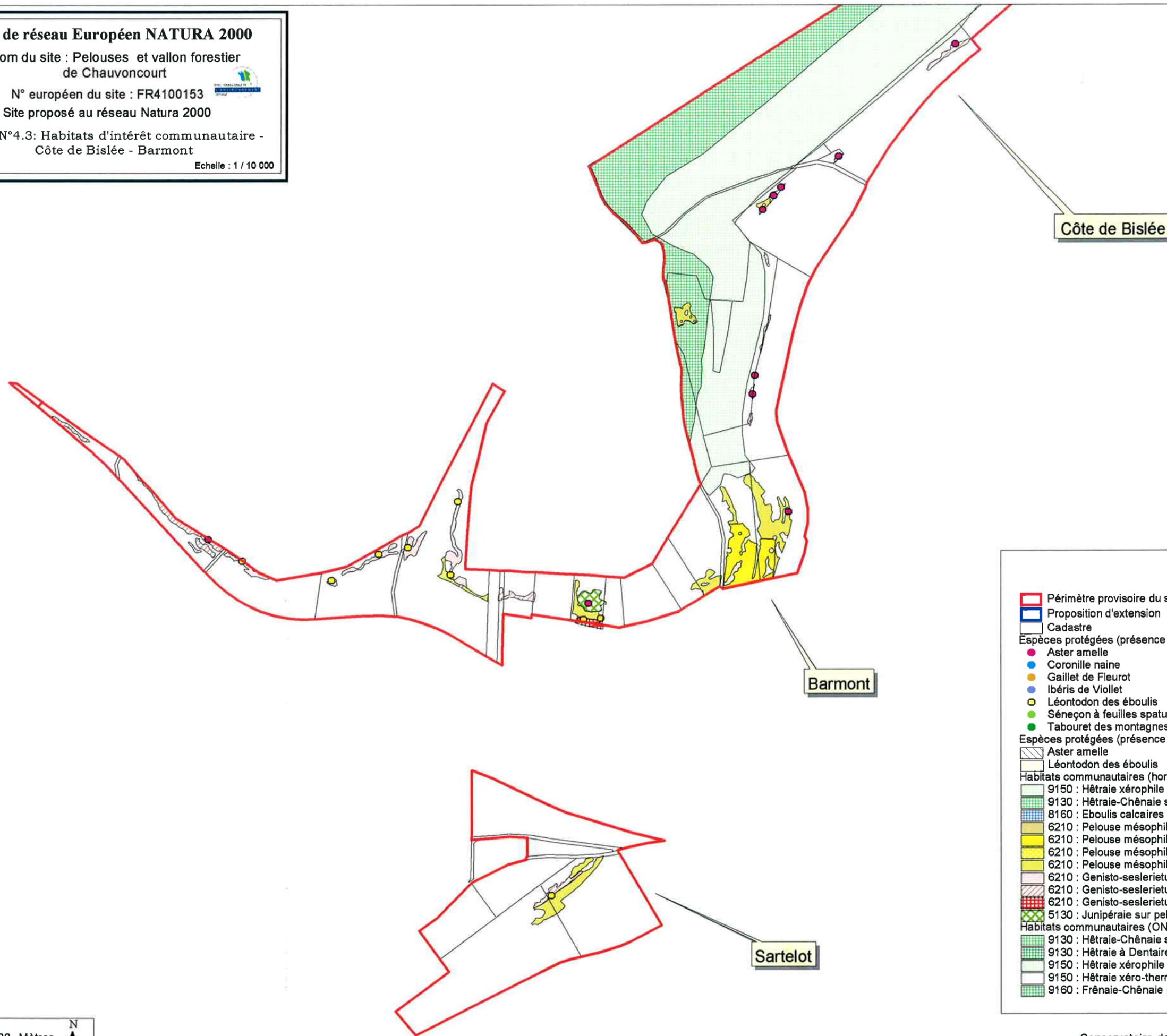
Nom du site : Pelouses et vallon forestier de Chauvencourt

N° européen du site : FR4100153

Site proposé au réseau Natura 2000

Carte N°4.3: Habitats d'intérêt communautaire - Côte de Bislée - Barmont

Echelle : 1 / 10 000



Côte de Bislée

Barmont

Sartelot

Légende

- Périmètre provisoire du site Natura 2000
- Proposition d'extension
- Cadastre
- Espèces protégées (présence ponctuelle)
 - Aster amelle
 - Coronille naine
 - Gaillet de Fleurot
 - Ibéris de Violet
 - Léontodon des éboulis
 - Séneçon à feuilles spatulées
 - Tabouret des montagnes
- Espèces protégées (présence diffuse)
 - Aster amelle
 - Léontodon des éboulis
- Habitats communautaires (hors ONF)
 - 9150 : Hêtraie xérophile à Laïches
 - 9130 : Hêtraie-Chênaie sessile calcicole
 - 8160 : Eboulis calcaires collinéens
 - 6210 : Pelouse mésophile récemment cultivée
 - 6210 : Pelouse mésophile pâturée
 - 6210 : Pelouse mésophile fauchée
 - 6210 : Pelouse mésophile embroussaillée
 - 6210 : Genisto-seslerietum à Léontodon
 - 6210 : Genisto-seslerietum à Coronille bigarrée
 - 6210 : Genisto-seslerietum typicum
 - 5130 : Junipéraie sur pelouse mésophile
- Habitats communautaires (ONF)
 - 9130 : Hêtraie-Chênaie sessile calcicole mésoxérophile sur calcaires
 - 9130 : Hêtraie à Dentaire
 - 9150 : Hêtraie xérophile à Laïches
 - 9150 : Hêtraie xéro-thermophile à Sesslerie
 - 9160 : Frênaie-Chênaie pédonculée sur argiles



Projet de réseau Européen NATURA 2000

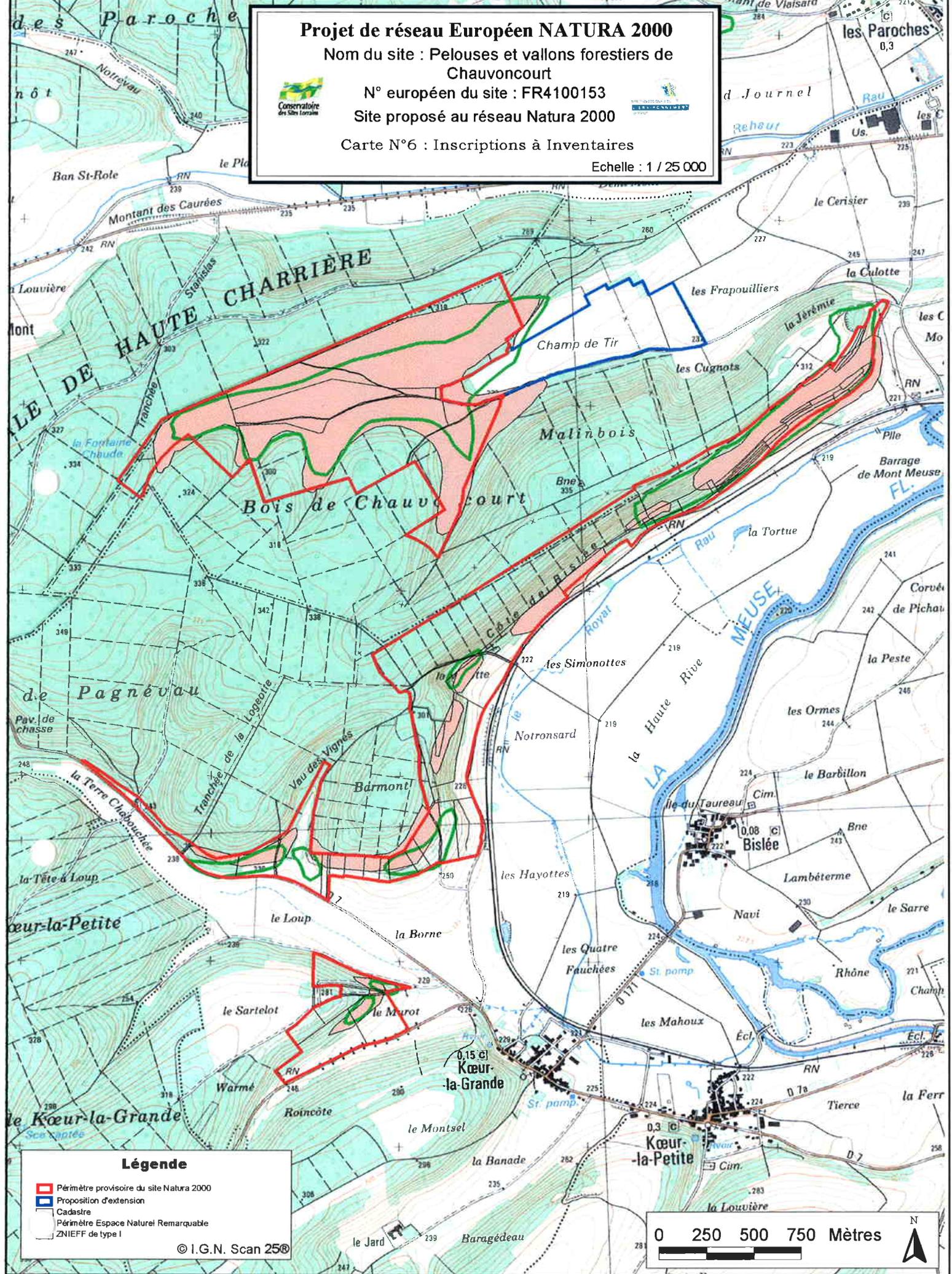
Nom du site : Pelouses et vallons forestiers de Chauvencourt

N° européen du site : FR4100153

Site proposé au réseau Natura 2000

Carte N°6 : Inscriptions à Inventaires

Echelle : 1 / 25 000



Légende

- Périmètre provisoire du site Natura 2000
- Proposition d'extension
- Cadastre
- Périmètre Espace Naturel Remarquable
- ZNIEFF de type I

© I.G.N. Scan 25®

0 250 500 750 Mètres



Projet de réseau Européen NATURA 2000

Nom du site : Pelouses et vallons forestiers de Chauvencourt

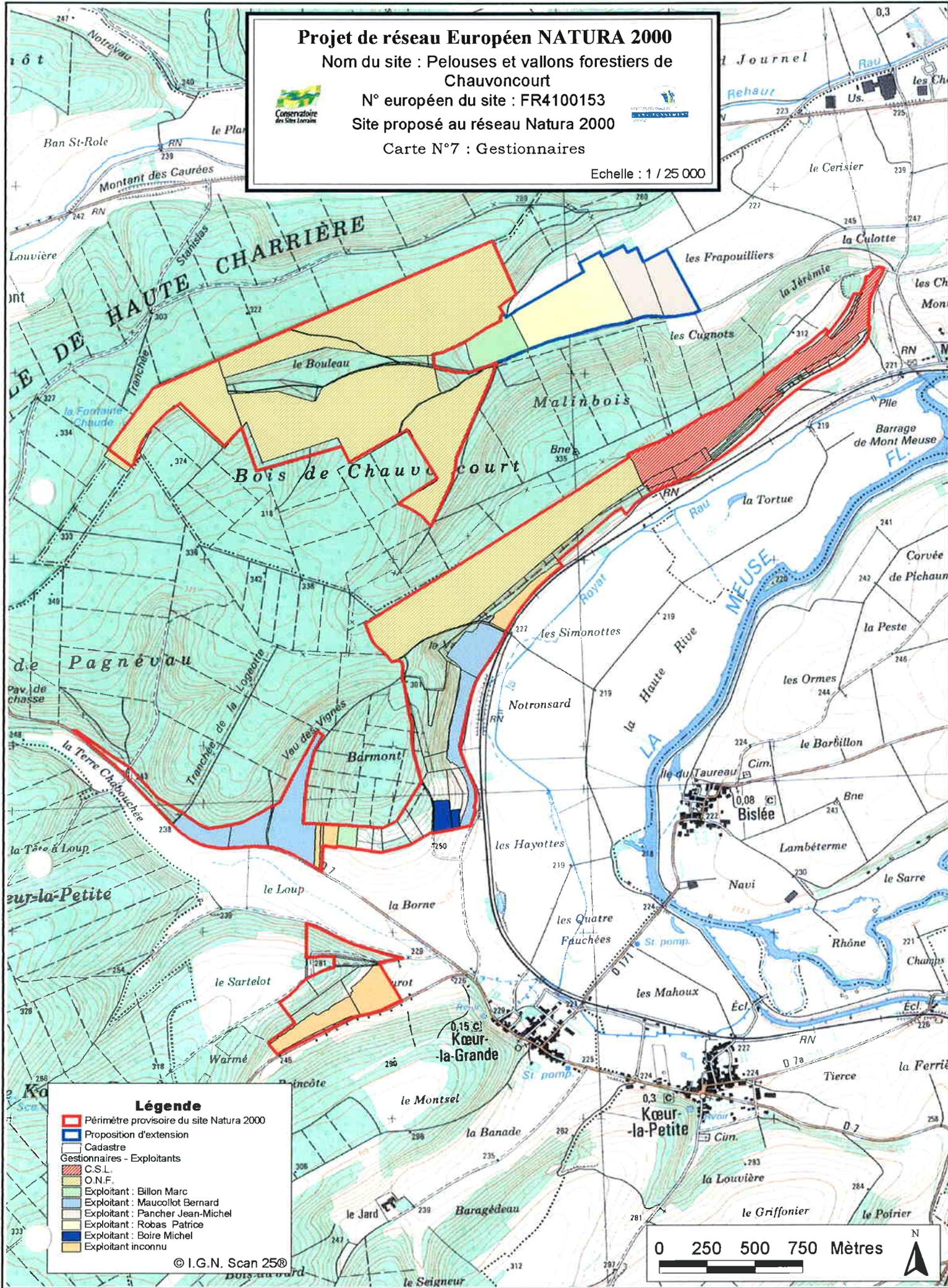
N° européen du site : FR4100153

Site proposé au réseau Natura 2000

Carte N°7 : Gestionnaires



Echelle : 1 / 25 000



Légende

- Périmètre provisoire du site Natura 2000
- Proposition d'extension
- Cadastre
- Gestionnaires - Exploitants
 - C.S.L.
 - O.N.F.
 - Exploitant : Billon Marc
 - Exploitant : Maucollot Bernard
 - Exploitant : Pancher Jean-Michel
 - Exploitant : Robas Patrice
 - Exploitant : Boire Michel
 - Exploitant inconnu

© I.G.N. Scan 250

0 250 500 750 Mètres



Projet de réseau Européen NATURA 2000

Nom du site : Pelouses et vallons forestiers de Chauvencourt

N° européen du site : FR4100153

Site proposé au réseau Natura 2000



Carte N°8 : Etat de conservation des Habitats

Echelle : 1 / 25 000



Légende

-  Périimètre provisoire du site Natura 2000
- Etat de conservation des habitats
-  Bon
-  Moyen
-  Mauvais

0 250 500 750 Mètres



N



Projet de réseau Européen NATURA 2000

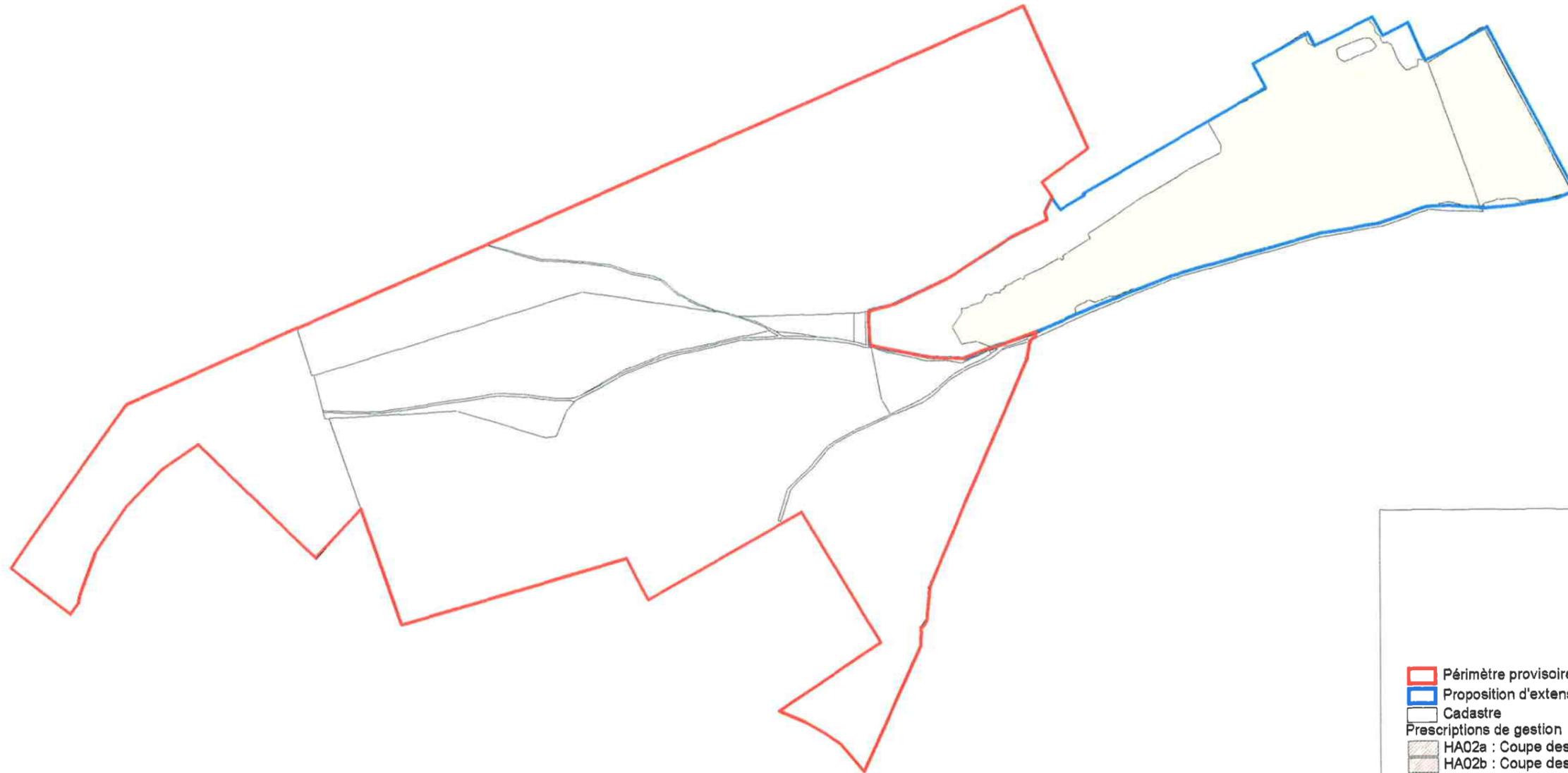
Nom du site : Pelouses et vallons forestiers de Chauvencourt

N° européen du site : FR4100153

Site proposé au réseau Natura 2000

Carte N°9.1 : Prescriptions de gestion
Champ de tir

Echelle : 1 / 10 000



Légende

- Périmètre provisoire du site Natura 2000
- Proposition d'extension
- Cadastre
- Prescriptions de gestion
 - HA02a : Coupe des arbres et arbustes
 - HA02b : Coupe des rejets arbustifs
 - HA02c : Arrachage des arbres et arbustes
 - HA04a : Débroussaillage triennal
 - HA04b : Débroussaillage biennal
 - HA04c : Débroussaillage biennal
 - HA05a : Fauche
 - HA05b : Fauche
 - HA16 : Fauche biennale
 - HA07a : Abattage localisé
 - HA07b : Abattage des pinèdes
 - HA10 : Mise en place des mesures agri-environnementales
 - HA13 : Mise en compatibilité du pâturage existant
 - HA14a : Eclaircies des lisières
 - HA14b : Eclaircies des lisières

0 75 150 Mètres



Projet de réseau Européen NATURA 2000

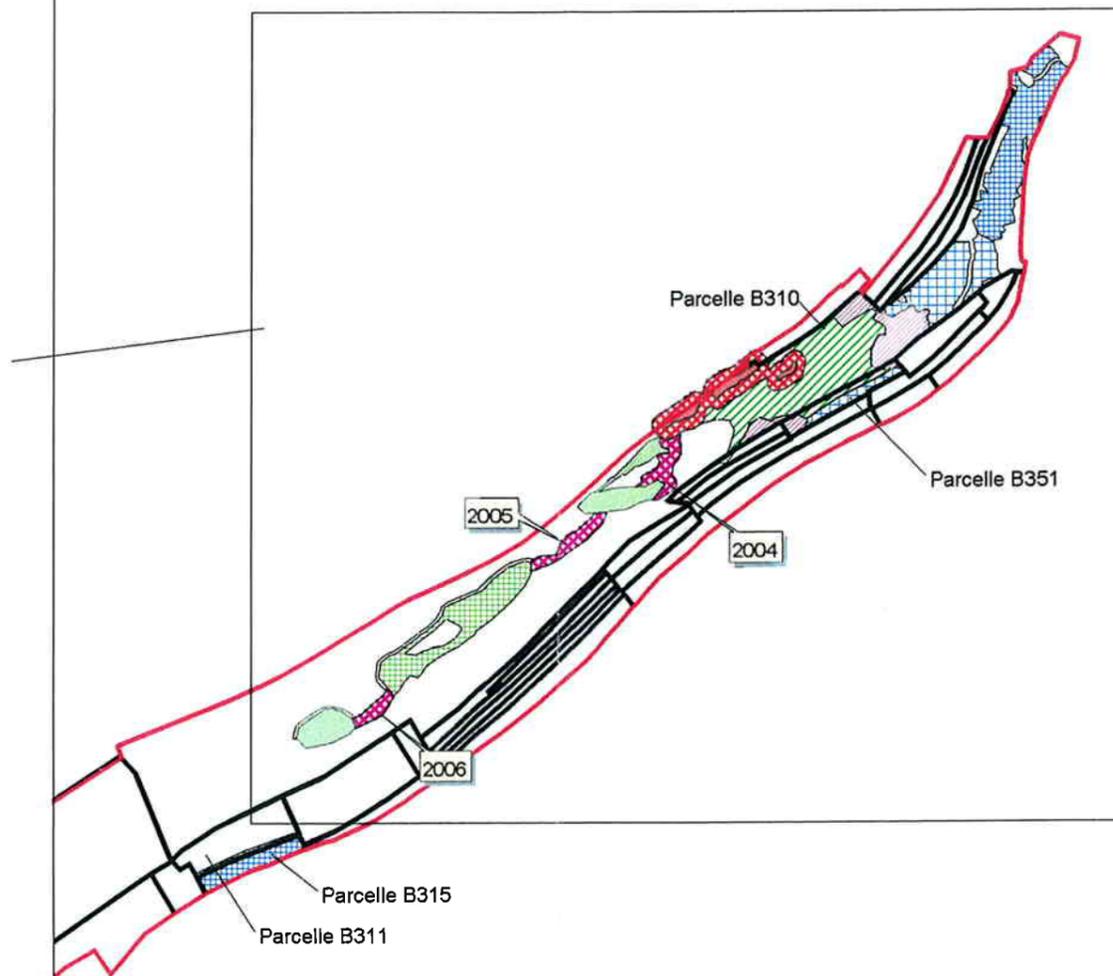
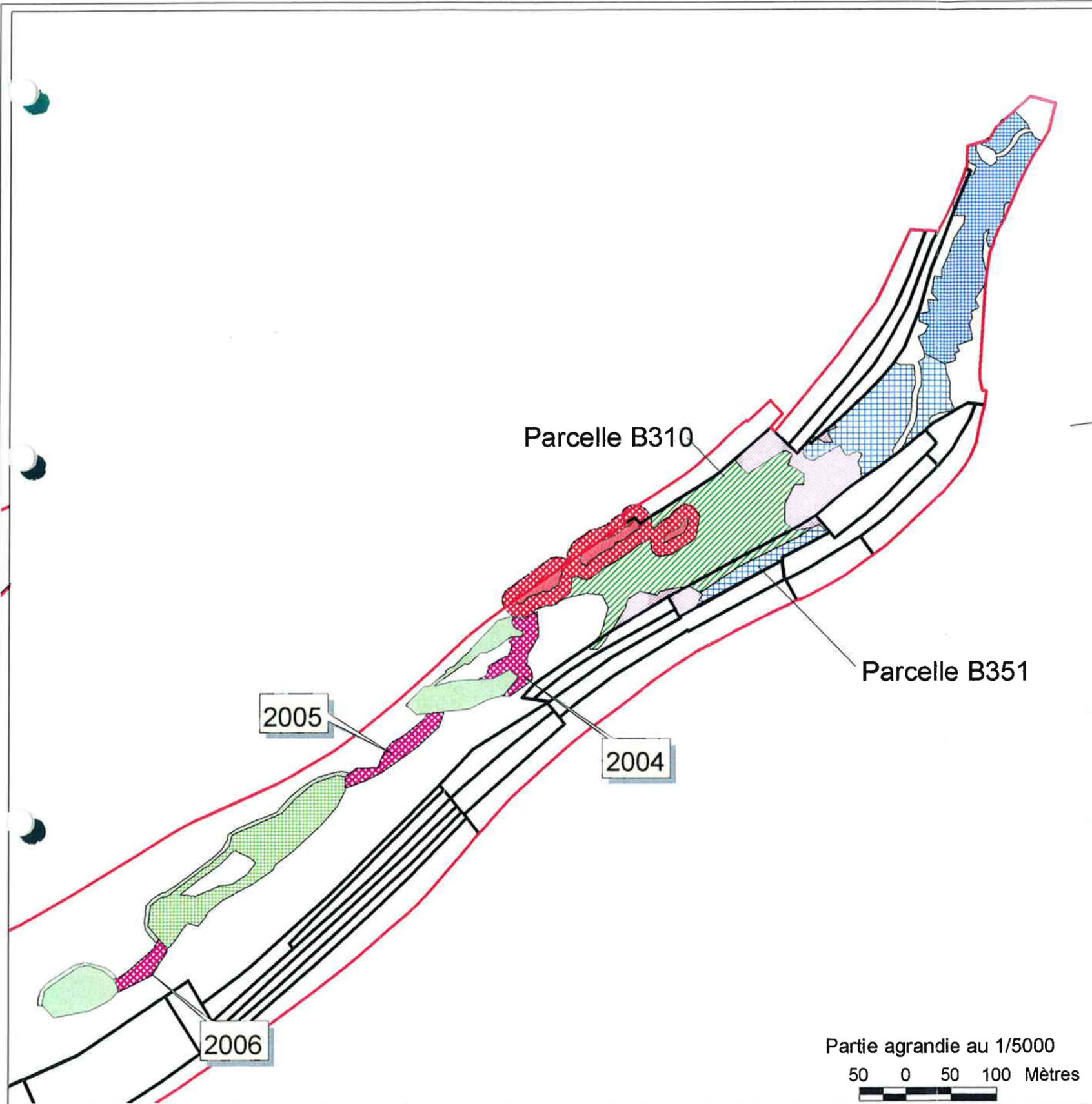
Nom du site : Pelouses et vallons forestiers de Chauvencourt

N° européen du site : FR4100153

Site proposé au réseau Natura 2000

Carte N°9.2 : Prescriptions de gestion
Côte de Champagne

Echelle : 1 / 10 000



Légende

- Périmètre provisoire du site Natura 2000
- Cadastre
- Prescriptions de gestion
 - HA02a : Coupe des arbres et arbustes - AFH004-1
 - HA02b : Coupe des rejets arbustifs (2005-2006) - AFH004-2
 - HA04a : Débroussaillage triennal, coupes de semis (2004-2007) - AFH004-3
 - HA04bp : Débroussaillage biennal (2004-2006-2008) - AFH004-4
 - HA04bi : Débroussaillage biennal (2005-2007) - AFH004-4
 - HA04c : Débroussaillage biennal (2004-2006-2008) - AFH004-3
 - HA05a : Fauche (2004-2007) - AFH004-3
 - HA05b : Fauche (2005-2008) - AFH004-3
 - HA07a : Abattage localisé (2004-2005-2006) - AFH005-1
 - HA07b : Abattage des pinèdes - AFH005-1

Projet de réseau Européen NATURA 2000

Nom du site : Pelouses et vallons forestiers de Chauvencourt

N° européen du site : FR4100153

Site proposé au réseau Natura 2000

Carte N°9.3 : Prescriptions de gestion

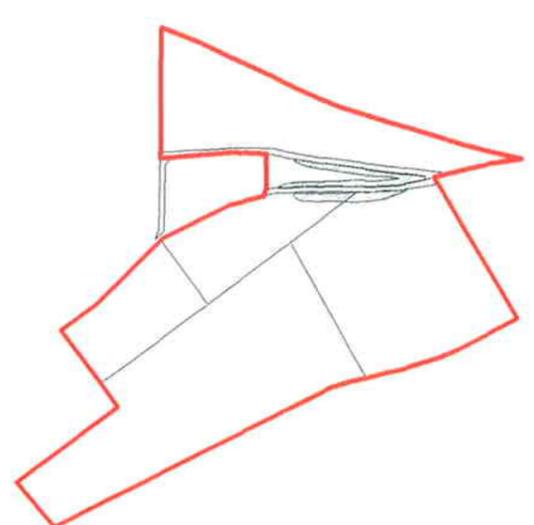
Côte de Bislée - Barmont

Echelle : 1 / 10 000



Légende

- Périimètre provisoire du site Natura 2000
- Proposition d'extension
- Cadastre
- Prescriptions de gestion
- HA02a : Coupe des arbres et arbustes
- HA02b : Coupe des rejets arbustifs
- HA02c : Arrachage des arbres et arbustes
- HA04a : Débroussaillage triennal
- HA04b : Débroussaillage biennal
- HA04c : Débroussaillage biennal
- HA05a : Fauche
- HA05b : Fauche
- HA16 : Fauche biennale
- HA07a : Abattage localisé
- HA07b : Abattage des pinèdes
- HA10 : Mise en place des mesures agri-environnementales
- HA13 : Mise en compatibilité du pâturage existant
- HA14a : Eclaircies des lisières
- HA14b : Eclaircies des lisières



0 75 150 Mètres



Liste des Annexes – Fiches Habitats

- ◆ Fiche Habitat N°1 : Hêtraie-Chênaie xérophile à mésoxérophile sur calcaire à Laîches
- ◆ Fiche Habitat N°2 : Hêtraie-Chênaie xérophile sur calcaire à Sesleries
- ◆ Fiche Habitat N°3 : Hêtraie-Chênaie neutro-mésophile sur argile
- ◆ Fiche Habitat N°4 : Hêtraie-Chênaie mésoxérophile à Dentaires
- ◆ Fiche habitat N°5 : Erablaie-Frênaie de fond de vallon
- ◆ Fiche habitat N°6 : Eboulis thermophiles calcaires
- ◆ Fiche habitat N°7 : Pelouses calcaires du *Génisto-seslerietum* à orchidées remarquables
- ◆ Fiche habitat N°8 : Pelouses calcaires de l'*Onobrychido-Brometum*
- ◆ Fiche habitat N°9 : Junipéraie secondaire planitiaire à Genévrier commun

LES HETRAIES XEROPHILES SUR CALCAIRE A CEPHALANTHERES

LA HETRAIE-CHENAIE XEROPHILE A MESOXEROPHILE SUR CALCAIRE A LAICHES

Code Natura 2000 : 91.50

Code Corine Biotope : 41.161 - *Carici-Fagetum*

1 Présentation générale

- ✓ **Surface** : 99,32 ha ; soit 30,8 % de la surface du site.
- ✓ **Localisation** : versant sud et haut de versant nord.
- ✓ **Sols** : calcaire en surface, sans limons.
- ✓ **Sylvofaciès** les plus fréquents : taillis-sous-futaie de Charme, Chêne pédonculé, Erable champêtre, Alisier torminal ou futaie de Hêtre.
- ✓ **Flore caractéristique** : Alisier blanc (*Sorbus aria*), Bois joli (*Daphne mezereum*), Hépatique trilobée (*Hepatica nobilis*, particulièrement fréquente à Chauvencourt, elle peut atteindre à Chauvencourt un recouvrement de 30% du tapis herbacé), Laïche des montagnes (*Carex montana*), Laïche digitée (*Carex digitata*), Laïche glauque (*Carex flacca*), Tamier (*Tamus communis*), Verge d'or (*Solidago virgaurea*).
Dans les clairières : Hellébore fétide (*Helleborus foetidus*), Planthère à deux feuilles (*Platanthera bifolia*), et apparition de la Sesslerie bleue (*Sesleria caerulea*) dans les zones perturbées.
- ✓ **Flore remarquable**. En versant sud : Cerisier de Ste-Lucie (*Prunus mahaleb*), Laser à larges feuilles (*Laserpitium latifolium*), Sceau de Salomon odorant (*Polygonatum officinale*).
- ✓ **Vulnérabilité de l'habitat** : faible.
- ✓ **Etat de conservation de l'habitat** : bon (pas de reboisements artificiels).
- ✓ **Problèmes sylvicoles** : régénération parfois délicate.

2 Propositions Natura 2000.

▪ Essences forestières à privilégier :

- à haute valeur patrimoniale : Alisier blanc, Alisiers hybrides, Cormier.
- principales de production : Alisier torminal, Hêtre, Chêne sessile.
- d'accompagnement : Erable champêtre, Erable sycomore, Erable champêtre, Charme, Chêne pédonculé.

LES HETRAIES XEROPHILES SUR CALCAIRE A CEPHALANTHERES

LA HETRAIE-CHENAIE XEROPHILE SUR CALCAIRE A LAICHES ET SESLERIES

Code Natura 2000 : 91.50
Code Corine Biotope : 41.161 - *Carici-Fagetum*

1 Présentation générale

✓ **Nomenclature de l'habitat** : ce faciès thermophile de la Hêtraie à Céphalanthère se rapproche morphologiquement de la Chênaie pubescente (*CORINE biotopes* 41-712). L'exploitation du boisement en taillis-sous-futaie a sans doute favorisé le Chêne pubescent, arbre plus pionnier que le Hêtre.

✓ **Surface** : 4,5 ha, soit 1,5 % de la surface du site.

✓ **Localisation** : haut de versant sud.

✓ **Sol** : calcaire superficiel (rendzine avec cailloux en surface).

✓ **Sylvofaciès** le plus fréquent : taillis-sous-futaie de Chêne pubescent, Hêtre, taillis d'Alisier blanc et de Cornouillier mâle. Charme absent et Erable champêtre rare.

✓ **Flore caractéristique** : Alisier blanc (*Sorbus aria*), Bois joli (*Daphne mezereum*), la Laïche des montagnes (*Carex montana*), la Laïche glauque (*Carex flacca*), la Laïche digitée (*Carex digitata*), la Sesslerie bleue (*Sesleria caerulea*).

Dans les clairières : Germandrée scorodoine (*Teucrium scorodonia*), Hippocrépis (*Hippocrepis comosa*), Dompte-venin (*Vincetoxicum officinale*), Mélampyre des prés (*Melampyrum arvense*), Nerprun (*Rhamnus cathartica*).

✓ **Flore remarquable** particulièrement variée : la Cardamine des rochers (*Cardaminopsis arenosa* subsp. *borbasii*), le Cerisier de Sainte-Lucie (*Prunus mahaleb*), la Céphalanthère à longues feuilles (*Cephalanthera longifolia*), le Chêne pubescent (*Quercus pubescens*), l'Epipactis (*Epipactis* sp.), le Fraisier musqué (*Fragaria moschata*), l'Hépatique trilobée (*Hepatica nobilis*), le Lithosperme bleu-pourpre (*Buglossoides purpureo-caeruleum*), la Mélisque penchée (*Melica nutans*), la Phalangère rameuse (*Anthericum ramosum*), la Ronce des rochers (*Rubus saxatilis*).

Dans les clairières : l'Epervière précoce (*Hieracium glaucinum*), le Genêt pileux (*Genista pilosa*), la Gesse des montagnes (*Lathyrus linifolius* var. *montanus* = *Lathyrus montanus*), la Laïche pied d'oiseau (*Carex ornithopoda*), le Laser à larges feuilles (*Laserpitium latifolium*), la Ronce tomenteuse (*Rubus canescens*), le Séséli des montagnes (*Seseli montanum*), le Sceau de Salomon odorant (*Polygonatum officinale*). Une partie de ces espèces est susceptible de prendre un grand développement lors de l'ouverture du peuplement.

- ✓ **Vulnérabilité de l'habitat** : faible à nulle.
- ✓ **Etat de conservation de l'habitat** : bon.
- ✓ **Problèmes sylvicoles** : régénération naturelle sans doute délicate.

2 Propositions Natura 2000.

- **Essences forestières à privilégier** :

- à haute valeur patrimoniale : Alisier blanc, Alisiers hybrides, Cormier.
- principales de production : Hêtre, Chêne pubescent.
- d'accompagnement : Alisier torminal, Erable champêtre.

- **Sylviculture** : maintien du TSF, ou sylviculture extensive de boisements naturellement clairiérés.

LES HETRAIES NEUTROPHILES A ASPERULE ET MELIQUE UNIFLORE

LA HETRAIE-CHENAIE NEUTRO-MESOPHILE A MESO-XEROPHILE SUR ARGILE

Code Natura 2000 : 91.30
Code Corine Biotope : 41-131, *Melico-fagetum*

1 Présentation générale

- ✓ **Surface** : 52,8 ha, soit 16,4 % de la surface du site.
- ✓ **Localisation** : plateau ou bas de pente en versant nord.
- ✓ **Sols** : argileux sur 10 à 20 cm minimum, parfois légèrement limoneux.
- ✓ **Sylvofaciès** le plus fréquent : taillis-sous-futaie de Charme, Chêne pédonculé, Erable champêtre, ou futaie de Hêtre.
- ✓ **Flore caractéristique** : Canche cespiteuse (*Deschampsia cespitosa*), Chèvrefeuille des bois (*Lonicera periclymenum*), Fétuque hétérophylle (*Festuca heterophylla*), Laîche des bois (*Carex sylvatica*), Violette des bois (*Viola reichenbachiana*), absence ou rareté des caractéristiques de la Hêtraie-Chênaie méso-xérophile à Laîches (Alisier blanc, Laîche des montagnes, Laîche glauque, etc..).
- ✓ **Flore remarquable** : Hépatique trilobée, Bois joli, Renoncule des bois (*Ranunculus nemorosus*).
- ✓ **Vulnérabilité de l'habitat** : faible (bonne portance du sol)
- ✓ **Etat de conservation de l'habitat** : en général bon.
- ✓ **Problèmes sylvicoles** : pas de problème de régénération naturelle.

2 Propositions Natura 2000.

- **Essences forestières à privilégier** :
 - à haute valeur patrimoniale : Alisier blanc, Alisiers hybrides, Cormier.
 - principales de production : Alisier torminal, Hêtre, Chêne sessile.
 - d'accompagnement : Erable champêtre et autres essences présentes sur le site.

LES HETRAIES NEUTROPHILES A ASPERULE ET MELIQUE UNIFLORE

LA HETRAIE-CHENAIE MESOXEROPHILE A DENTAIRE

Code Natura 2000 : 91.30

Code Corine Biotope : 41-133, *Dentario heptaphyllidi-Fagetum*

1 Présentation

- ✓ **Surface** : 4,5 ha, soit 1,5 % de la surface du site.
- ✓ **Localisation** : milieu de versant nord.
- ✓ **Sols** : calcaire en surface, caillouteux, sans limons.
- ✓ **Sylvofaciès** les plus fréquents : taillis-sous-futaie de Charme, Hêtre, Tilleul à grandes feuilles, Chêne pédonculé, Erable champêtre ou futaie de Hêtre.
- ✓ **Flore caractéristique** : Laïche des montagnes (*Carex montana*), Tilleul à grandes feuilles, Dentaire.
- ✓ **Flore remarquable** : Dentaire (*Cardamine heptaphylla*), Cardamine des rochers (*Cardaminopsis arenosa* subsp. *borbasii*) dans les chemins de débardage. Apparition possible de la Séslerie bleue (*Sesleria caerulea*) dans les zones perturbées.
- ✓ **Vulnérabilité de l'habitat** : nulle (bonne portance du sol caillouteux)
- ✓ **Etat de conservation de l'habitat** : bon.
- ✓ **Problèmes sylvicoles** : régénération parfois délicate.

2 Propositions Natura 2000.

- **Essences forestières à privilégier** :

LES CHENAIES CALCICOLES A ACIDICLINES

L'ERABLAIE-FRENAIE-(CHENAIE PEDONCULEE) DE FOND DE VALLON

Code Natura 2000 : 91.60

Code Corine Biotope : 41.231, Frênaies-Chênaies à Arum

1 Présentation

- ✓ **Surface.** 14,3 ha, soit 6,4 % de la surface du site.
- ✓ **Sols.** Colluvions argileuses mélangés de grouine.
- ✓ **Localisation.** Cuvette des fonds de vallon étroits.
- ✓ **Sylvofaciès.** Taillis-sous-futaie de Charme, Erable sycomore, Chêne pédonculé, Erable champêtre, Frêne. Orme de montagne rare dans le vallon de Malinbois.
- ✓ **Flore caractéristique.** Localement pauvre, car les fonds de vallon sont relativement secs à Chauvencourt : Arum (*Arum maculatum*), Bardane des bois (*Arctium nemorosum*), Cardamine (*Cardamine pratensis*), Eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum*), Ficaire (*Ranunculus ficaria*), Fougère mâle (*Dryopteris filix-mas*), Potentille faux-fraisier (*Potentilla sterilis*), Primevère élevée (*Primula elatior*), + Bugle, Berce sphondile, Angélique des bois, *Carex sylvatica*, *Stachys sylvatica* dans le vallon de Malinbois.
- ✓ **Flore remarquable :**
 - le Sénéçon à feuilles spatulées (*Senecio helenitis*), dont on ne connaît que quatre stations en Lorraine, est la plante la plus remarquable connue en forêt communale de Chauvencourt. Population estimée en 2002 : une trentaine de pieds dans trois petites zones.
 - l'Actée en épi (*Actaea spicata*) est présente dans le vallon de Malinbois,
 - l'Orge d'Europe (*Hordelymus europaeus*),
 - la présence de l'Oxalis (*Oxalis acetosella*) dans le vallon de Malinbois constitue une curiosité (plante habituellement absente des Côtes de Meuse).
- ✓ **Vulnérabilité de l'habitat.** Forte : implantation de chemins de débardage, passage d'une canalisation enterrée, extension du réseau routier empierré.
- ✓ **Etat de conservation de l'habitat.** Moyen à mauvais pour les raisons citées ci-dessus.
- ✓ **Problèmes sylvicoles.** Régénération naturelle parfois délicate : micro-climat froid.

2 Propositions Natura 2000

▪ Essences forestières à privilégier :

- à haute valeur patrimoniale : Orme de montagne (non présent sur le site), Tilleul à grandes feuilles,
- principales de production : Frêne, Erable sycomore,
- d'accompagnement : Erable champêtre, Chêne pédonculé, Charme.

EBOULIS MEDIO-EUROPEENS CALCAIRES DES ETAGES COLLINEENS A MONTAGNARDS

Code Natura 2000 : 8160
Code Corine Biotope : 61.313 – *Leontodontion hyoseroidis*

Il s'agit d'éboulis calcaires ou marneux des étages collinéens et montagnards jusqu'en régions montagneuses (moyennes montagnes et Alpes), souvent dans les stations sèches et chaudes avec associations des *Stipetalia calamagrostis*.

Il correspond, en France, aux éboulis calcaires du bassin parisien et de sa périphérie, avec *Leontodon hyoseroides*, *Sisymbrium supinum*, *Linaria supina*, *Galeopsis angustifolia* et beaucoup de plantes rares et endémiques comprenant : *Viola hispida*, *Galium timeroyi* subsp. *fleurotii*, *Iberis violletii*, *Iberis durandii*, *Biscutella neustriaca*.

61.313 – Eboulis à *Leontodon hyoseroides*

Iberidetum violletii J. Duvigneaud et al. 70.

1 Présentation générale

Caractéristiques de l'habitat, physionomie, structure

En Lorraine, cet habitat se rencontre sur les coteaux de la vallée de la Meuse, à partir de l'érosion du calcaire crayeux du Rauracien moyen qui est transformé en petites plaquettes sous l'action du gel. Ces plaquettes recouvrent la roche en place sur la pente avec une puissance variable de 5 à 20 cm.

La végétation présente un taux de recouvrement très faible (de 10 à 30 %). Les parties mobiles des éboulis sont occupées par l'association à *Iberis violletii* (*Iberidetum violletii* J. Duvigneaud et al. 70). Cette association est rattachée à l'alliance du *Leontodontion hyoseroidis*. Il s'agit d'un habitat prioritaire pour la Directive Habitats, qui se trouve également présent dans les régions limitrophes de la Lorraine (Bourgogne, Franche-Comté et Champagne-Ardenne).

La description de la flore et de la végétation des éboulis de Pagny-la-Blanche-Côte a fait l'objet de deux publications (DUVIGNEAUD J. et all, 1970 et LEESTMANS R. & DUVIGNEAUD J. 1984). Dans son analyse de l'ensemble des éboulis du Nord de la France, STOTT P.A. 1975, dresse une hypothèse sur l'implantation de cette flore spécifique et endémique. L'auteur, après analyse des associations végétales et des taxons des végétations d'éboulis mobiles de Bourgogne, de Normandie et de Champagne-Ardenne, avance comme hypothèse, l'implantation post-glaciaire d'espèces communes à ces éboulis. Isolés, ces différents sites auraient ensuite développé des taxons endémiques, dont la position systématique reste à affiner.

L'intérêt floristique des éboulis mobiles n'est plus à démontrer. Aux côtés d'une espèce protégée en France et de 11 taxons protégés en Lorraine, on dénombre pas moins de 25 espèces typiques des pelouses.

Espèces indicatrices :

5 taxons caractérisent cet habitat en Lorraine :

- *Galium fleurotii* Jord. var. *bretonii* (Rouy) A. Donneaux
- *Iberis linifolia* L. subsp. *violleti* (Soyer-Will. ex Godr.) B. Valdès
- *Silene vulgaris* subsp. *glareosa* (Jord.)
- *Leontodon hyoseroides* var. *hyoseroides* (Welw. ex Reichenb.)
- *Leontodon hyoseroides* var. *pseudocrispus* (Schultz-Bip ex Bischoff) J. Duvigneaud

Pour ces différentes espèces, les conditions écologiques liées à la mobilité du substrat ont entraîné des adaptations de l'appareil végétatif :

- un important appareil racinaire,
- un port prostré ou en coussinet.

Cette association regroupe également plusieurs espèces de pelouses ou d'ourlets xériques soit *Vincetoxicum hirundinaria*, *Anthericum ramosum*, *Epipactis atrorubens* et *Allium sphaerocephalon*. A l'opposé, elle se distingue de la pelouse à Sesslerie par l'absence des espèces classiques de pelouses.

Dynamique spontanée de la végétation

Compte-tenu de l'arrêt du fonctionnement du facteur de régénération naturelle de la végétation pionnière de ces éboulis (érosion du pied de côte par la Meuse), la typicité des éboulis mobiles ne peut être conservée à long terme.

Lorsque la mobilité des éboulis a cessé, une pelouse en gradin à Sesslerie s'implante et vient supplanter progressivement l'association précédente. Parmi les espèces de l'éboulis mobile, *Iberis linifolia*, *Silene glareosa*, et *Galium fleurotii* disparaissent rapidement, cependant que *Leontodon hyoseroides* apparaît encore relativement fréquent dans la sous association ouverte. De même localement, *Iberis linifolia* peut subsister dans des communautés végétales assez fermées du *Genisto-Seslerietum*.

Parallèlement, la végétation arbustive peut se développer à partir du pied de côte ou du haut de côte : *Prunus mahaleb*, *Cornus sanguinea* et *Juglans regia*. Dans les parties moins pentues notamment la partie haute de la « Côte sur le Preye » se développent des fourrés à *Prunus mahaleb*, *Cornus sanguinea*, *Rosa elliptica*, *Prunus avium*, *Crataegus monogyna*, *Sorbus aria* et *Pinus nigra*.

Menaces potentielles et tendances induites par l'Homme

Cette perte de mobilité est essentiellement naturelle et résulte de l'arrêt de l'action érosive de la Meuse.

La réduction de la mobilité des éboulis est le facteur majeur de la dynamique spontanée d'évolution de la strate herbacée par remplacement des associations d'éboulis par celles de pelouse et par colonisation arbustive.

D'autres facteurs peuvent influencer sur cette dynamique naturelle :

- la construction de routes, qui peut bloquer toute possibilité d'érosion du bras de la Meuse et isoler une partie des d'éboulis (Cas de Pagny-la-Blanche-Côte - à contrario de récents travaux pratiqués pour éviter la chute de pierres sur la route ont induit localement la mobilité des éboulis sus-jacents),
- l'arrêt du passage régulier de troupeaux ovins (certainement plus efficaces par le piétinement que par l'abroustissement)
- par voie de conséquence le développement des arbustes est facilité réduisant les possibilités de mobilité.

Etats à privilégier, recommandations générales de conservation

L'originalité de ce groupement végétal réside dans le caractère mobile des éboulis calcaires.

Dans le cas où cette mobilité n'est plus fonctionnelle (cas des sites lorrains), le rajeunissement du substrat (cailloutis) est un facteur essentiel (pression sélective qui limite l'installation des espèces de la pelouse à Sesslerie). Depuis les période postglaciaires, soit plusieurs milliers d'années, ce phénomène naturel n'est plus fonctionnel. Il est probable cependant que le passage de troupeaux ait entretenu une régénération des éboulis. A terme, il convient d'agir pour effectuer ce rajeunissement.

2 Données relatives à la zone Natura 2000

Caractéristiques de l'habitat

Les éboulis calcaires de Chauvencourt peuvent être considérés comme relictuels : ils ne couvrent plus qu'une surface de 0,17 ha en 5 zones localisées en haut de pente. En effet, d'un point de vue phytosociologique, seules les stations très ouvertes sur pierriers se révèlent appartenant à l'association de l'*Iberidetum violetii*, il s'agit du groupement le plus xérophile rencontré sur le site. Les espèces le caractérisant sont principalement *Iberis linifolia* subsp. *violetii*, *Galium fleurotii* var. *bretonii*, *Coronilla minima* et *Leontodon hyoseroides* var. *hyoseroides* et var. *pseudocrispus*. Ils sont en cours de fixation par la Sesslerie (*Sesleria caerulea*) ; les espèces de pelouses sont déjà bien développées (notamment *Genista pilosa*, *Bromus erectus*), ce qui conduit à un recouvrement de la strate herbacée compris entre 40 et 70%. La colonisation arbustive a conduit au développement de nombreux rejets arbustifs composés de *Fagus sylvatica*, *Quercus petraea*, *Betula pendula* et de *Pinus sylvestris*.

Valeur écologique et biologique

Sur le plan biologique la présence d'un taxon végétal endémique à la Lorraine , *Iberis linifolia* subsp. *violletii*, est un phénomène tout à fait exceptionnel pour une région non insulaire (isolation géographique - STOTT P.A. 1975). Ce taxon n'est présent qu'à Chauvencourt et Pagny-la-Blanche-Côte. Les éboulis abritent également *Galium fleurotii* var. *bretonii*, *Leontodon hyoseroides* var. *hyoseroides*, *Leontodon hyoseroides* var. *pseudocrispus* et *Coronilla minima*, tous protégés en Lorraine.

La Côte de Ménonville apparaît comme le site d'éboulis le plus intéressant après le site des éboulis mobiles de Pagny-la-Blanche-Côte. Malgré les très faibles superficies, les habitats d'éboulis fixés présentent toutes les espèces spécifiques (si l'on intègre la Silène *Silene vulgaris glauca* située sur l'ancienne carrière).

Menaces

Depuis les années 1960, l'arrêt du pâturage et la colonisation spontanée d'essences forestières (*Quercus petraea*, *Quercus X calvescens*, *Fagus sylvatica*, *Corylus avellana*) ont conduit à la fermeture du milieu, créant ainsi des zones d'ombres sur les bordures des pierriers. La présence de pins sylvestres semenciers dès 1960 a permis une colonisation rapide des pinèdes à la fois sur les stades ouverts de pelouses et sur les éboulis. Une étude diachronique menée depuis 1960 montre une corrélation nette entre la régression des éboulis et l'extension des pinèdes (je pourrais te donner des chiffres plus précis dans quelques jours).

A noter que le feu (intervenue accidentellement sur une partie de la pelouse en 1992) n'empêche pas le développement d'*Iberis linifolia* subsp. *violletii*, la saison suivante.

Gestion conservatoire antérieure

En partenariat avec la Commune de Chauvencourt, le Conservatoire des Sites Lorrains a engagé des actions de gestion de ce site et de nombreuses actions de gestion visant à limiter fortement la colonisation arborescente et arbustive, et à maintenir les pelouses ouvertes, ont été entreprises.

Le plan de gestion établi pour la période 1996 – 2001, a notamment prescrit pour les habitats et les espèces des éboulis :

→ GH1) la poursuite du débroussaillage des éboulis par coupe systématique des arbres/ arbustes et coupe annuelle des rejets. Cette opération a été effectuée plusieurs fois depuis 1997 ainsi que l'abattage des arbres en bordures.

→ GH2) la création d'une nouvelle placette d'éboulis par griffage. Ce projet a été reporté.

Le suivi écologique des populations d'Ibérus de Viollet a été effectué depuis 1991 sur 3 placettes matérialisées.

3 Objectifs de conservation et actions proposées

→ Assurer le maintien des habitats et des espèces des éboulis (*Iberidetum violletii*).

Il s'agit de permettre le rajeunissement des éboulis par la recréation de conditions stationnelles sélectives :

- favoriser un ensoleillement maximal, par coupe systématique annuelle des arbres et arbustes de bordure,
- limiter la stabilisation des éboulis par les développements ligneux, en réalisant une coupe systématique annuelle des arbustes. Une gestion pérenne moins coûteuse en instaurant le passage régulier des ovins doit être envisagée. Il s'agit non seulement de permettre le maintien des éboulis ouverts mais surtout d'entretenir une mobilité faible par le piétinement.

La restauration de la mobilité naturelle ne sera envisagée qu'après avoir eu connaissance des résultats de l'étude géologique et géomorphologique menée sur les éboulis de Pagny-la-Blanche-Côte.

→ Expérimenter localement la remise en mobilité par déracinage systématique des rejets arbustifs.

En effet, les travaux d'entretien des éboulis par débroussaillage, effectués depuis 1996, permettent de limiter l'extension arbustive sur les pierriers mais en aucun cas de limiter leur stabilisation par les systèmes racinaires des arbustes. La création d'une placette expérimentale avec arrachage total annuel des arbustes (pelles) permettrait de mieux comprendre la dynamique d'évolution. Cette expérimentation permettra, par ailleurs, de mieux connaître la profondeur des éboulis, la présence de roches mères ressources.

→ Créer une placette expérimentale d'éboulis artificiels afin de permettre l'extension des espèces des éboulis.

La cartographie des populations d'Iberis de viollet réalisée en 2002 montre que l'espèce a un fort pouvoir colonisateur et mérite son appellation de plante pionnière. L'espèce a été retrouvée dans des stations très diversifiées :

- sur les éboulis fixés naturels de l'*Iberidetum violletii*,
- dans des dépressions où avaient été accumulées des branches mortes,
- dans le fond des tranchées laissées par la guerre 14-18, au milieu des arbustes,
- sur le chemin d'accès au site (par le haut), piétiné par les promeneurs,
- au pieds des noisetiers truffiers, sur un sol complètement dénudé de végétation,
- sur un ancien feu durant 2/3 ans,
- sur les éboulis artificiels de l'ancienne carrière,
- sur les arrêtes des anciennes tranchées.
-

Au vue de ces résultats, il semblerait que le point commun aux stations non naturelles de l'Iberis de viollet soit la perturbation humaine, relativement récente et que l'ombre ne soit pas un acteur limitant. L'espèce n'est pas menacée sur le site de Chauvencourt et il apparaît préférable d'engager des moyens de maintien et d'extension de l'habitat plutôt que de l'espèce.

La cartographie des habitats réalisée en 2002 localise les communautés végétales relevant de l'Iberidetum violletii dans deux secteurs :

- sur les pierriers naturels, en contact direct avec les pelouses à Séslerie et Leontodon (*Genisto-Seslerietum* sous association à *Leontodon hyoseroides*).
- sur les anciennes tranchées de la guerre 1914-1918.

Par conséquent, il apparaît envisageable de favoriser l'extension de l'habitat des éboulis fixés de l'*Iberidetum violletii* sur des « éboulis artificiels », présentant des conditions écologiques semblables à ceux d'origine. D'après BOURNERIAS *et al.*, 2001, quand ces éboulis artificiels sont établis dans leur voisinage, ils hébergent le cortège floristique caractéristique du groupement et permettent son maintien.

La création de nouveaux habitats peut être expérimentée sur les zones de tranchées de la guerre. Elle consisterait en l'arrachage et l'étrépage de la végétation.

→ Envisager la transplantation de *Silene vulgaris glaerosa*.

Etant donné le caractère très artificiel de la station à *Silene vulgaris glaerosa* (ancienne carrière), il peut être envisagé de transplanter l'espèce sur le site protégé. (sera discuté au Conseil Scientifique du Conservatoire des Sites Lorrains).

→ Assurer le suivi écologique des expérimentations mises en place.

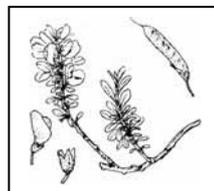
- sur les pierriers naturels, pour étudier l'évolution des communautés végétales suite au passage des ovins,
- sur la placette d'éboulis naturels où la mobilité est recrée par arrachage des racines des arbustes,
- sur les placettes d'éboulis artificiellement créés.

Les suivis diachroniques seront menés selon un protocole testé par le Conservatoire de Botanique de Bailleul (Frédéric HENDOUX) sur les éboulis de la vallée de la Seine.

**FORMATIONS HERBEUSES SECHES SEMI-NATURELLES
ET FACIES D'EMBUISSONNEMENT SUR CALCAIRES
(FESTUCO-BROMETALIA)
*SITES D'ORCHIDEES REMARQUABLES**

Code EUR 15 : 34.31 à 34.34
Code Corine Biotope : 34.31 à 34.34
Code Natura 2000 : 6210

Genista pilosa



Sous cette dénomination générique, le code 6210 de la Directive Habitats regroupe l'ensemble des groupements définis comme « Pelouses pérennes et denses et Steppes médio-européennes » définies par Corine Biotope sous le Code 34.3 et relevant de la classe phytosociologique des Festuco-Brometea. Les déclinaisons sont les suivantes :

- 34.31 – Pelouses steppiques sub-continetales
- 34.32 – Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides
- 34.33 – Prairies calcaires sub-atlantiques très sèches
- 34.34 - Pelouses calcaréo siliceuses de l'Europe centrale

Chaque déclinaison se divise ensuite en diverses associations végétales possédant chacune ses caractéristiques propres. Le site de Chauvencourt est principalement concerné par deux de ces associations, la présente fiche constitue la description de l'association la plus sèche que nous qualifierons de « **Pelouses sèches** ».

34.322 – Pelouses semi-sèches médio européennes à Bromus erectus

Genisto – Seslerietum Duvign. Et Al. 1970.

1 Présentation générale

Caractéristiques de l'habitat

Ce groupement occupe les étages collinéen supérieur et montagnard inférieur (jusque vers 1200 mètres) dans des climat à tendance semi-continentale rarement précontinental. Il s'installe sur des pentes assez fortes avec des expositions variées mais rarement au Sud.

Les roches – mères sont constituées de calcaires graveleux, surtout oolithiques.

Les sols sont peu épais ; Rendzines et parfois lithosols.

Leur origine est à relier aux systèmes pastoraux extensifs liés au pâturage ovin (surtout au dix-neuvième siècle) et bovin, et plus rarement aux milieux primaires constituant de petites carrières au sein des hêtraies.

Etant donnée sa vaste répartition, l'habitat est assez variable, d'abord au niveau géographique, mais aussi pour des raisons climatiques (exposition) et parfois édaphique. Il existe enfin différents stades dynamiques. Dans le secteur qui nous intéresse, en Lorraine, il s'agit de pelouse à Genêt poilu et Séslerie bleuâtre (*Genista pilosae-Seslerietum caeruleae*), appauvrie et dépourvue des espèces les plus caractéristiques comme la Violette des rocailles, le Thésion des Alpes, la Laïche pied d'oiseau, l'Euphrase de Salzbourg.

Physionomie, structure

Il s'agit de pelouses souvent en gradins, rases à mi-rases, le plus souvent écorchées, généralement assez recouvrantes (70 à 90 %), dominées par les hémicryptophytes, surtout la Séslerie bleuâtre (*Sesleria caerulea*), et les chaméphytes, notamment le Genêt poilu (*Genista pilosa*), les Germandrées (*Teucrium chamaedrys*, *T. montanum*), la Globulaire (*Globularia bisnagarica*).

Il est possible d'observer parfois une strate arbustive constituée de genévriers (*Juniperus communis*) épars accompagnés d'arbustes comme la Bourdaine (*Frangula alnus*).

La diversité floristique est importante notamment pour les Orchidées avec notamment la Gymnadenie odorante (*Gymnadenia odoratissima*) et localement le Sabot-de-Vénus (*Cypripedium calceolus*).

Espèces indicatrices :

Les espèces citées sont celles définies par Frédéric Pautz (1999) comme étant caractéristiques de cette association en Lorraine.

Cortège floristique : Thesium alpinum, Phyteuma tenerum, Sesleria caerulea, Carex ornithopoda, Epipactis atrorubens et Genista pilosa.

Dynamique spontanée de la végétation

Ce sont des pelouses parfois primaires mais résultant le plus souvent de la déforestation de la Hêtraie xérophile à Laïche blanche. Après l'abandon pastoral, on assiste à une densification assez lente du tapis graminéen (*Sesleria caerulea*), au développement des chaméphytes, à la réduction très progressive de la diversité floristique puis au passage à l'ourlet à Laser à larges feuilles (*Laserpitium latifolium*).

Parallèlement à cette évolution, il y a implantation de fruticées par noyaux à partir des arbustes isolés (plus rarement par front, lorsque la pelouse côtoie une forêt). Divers feuillus s'installent, surtout le Hêtre (*Fagus sylvatica*), l'Allouchier (*Sorbus aria*), le Chêne sessile (*Quercus petraea*) dans un premier temps.

C'est alors un complexe préforestier mosaïqué qui est obtenu ; il deviendra une hêtraie-chênaie sessiliflore diversifiée en espèces calcicoles en quelques décennies.

On assiste parfois à un envahissement rapide par le Pin sylvestre ou le Pin noir lorsqu'une plantation existe à proximité : il se forme alors une pelouse-ourlet qui reste longtemps diversifiée. Ce dernier phénomène, très rapide, est la cause principale de la disparition naturelle de ce type de pelouse à l'étage collinéen.

Menaces potentielles et tendances induites par l'Homme

Ce fut un habitat autrefois rare dans le Nord-Est, actuellement relictuel. En réduction spatiale très forte depuis le milieu du 20^e siècle avec une très forte accélération vers 1965 : mises en culture (rares, souvent suite aux remembrements), enrésinements (facteur essentiel), reforestation naturelle après abandon (fréquent), plus rarement ouverture de carrières.

Certains types en situation primaire ou très ancienne sont relativement stables si l'homme n'intervient pas.

Utilisation pour les loisirs : pique-nique avec feux, moto verte, véhicules tout terrain.

Etats à privilégier

L'état le plus favorable se compose d'une pelouse rase à mi-rase, mosaïquée avec des fruticées à Bourdaine et des ourlets à Laser à larges feuilles, non pâturée, en situation primaire ou très ancienne au sein des Hêtraies calcicoles à laïches et des Hêtraies à Dentaire, ces stades sont entretenus par les cerfs et les chevreuils ; ils sont riches en orchidées.

On peut aussi favoriser une pelouse rase à mi-rase, ouverte ; cette structure étant obtenue par un pâturage extensif ovin, caprin, rarement bovin (ou mixte), sans fertilisation ni amendement complémentaires ; les lapins jouaient autrefois un rôle important.

Recommandations générales de conservation

Il est fondamental d'éviter toute modification de la structure ou de la nature du sol par labours ou amendements complémentaires.

Le pâturage est un mode de gestion qui convient très bien au maintien des pelouses calcaires pour peu qu'il soit raisonné et approprié au type phytosociologique de la pelouse. Si l'on souhaite privilégier une pelouse rase ouverte, il convient de pratiquer un pâturage extensif bovin, ovin, ou caprin, avec un chargement instantané de l'ordre de 0.7 UGB/ha. Celui-ci sera inférieur à l'étage collinéen où les herbes sont moins denses et surtout dominées par la Séslière. Le pâturage le mieux adapté à l'étage collinéen est un pâturage de courte durée en début de saison. Pour le maintien des pelouses, la date d'arrivée sur la parcelle a son importance. A l'étage montagnard, l'arrivée se fera de préférence pendant la première décennie de juin. Au-delà de la deuxième décennie, apparition possible de signes de sous-pâturage qui ne peut être remplacé par du gyrobroyage (difficultés de mécanisation)

La fauche peut être une alternative acceptable pour peu qu'elle s'effectue dans des dates qui permettent à la flore caractéristique de ces formations d'arriver à maturité. Elle n'est pas nécessaire tous les ans et il est possible de privilégier une rotation triennale, sauf problèmes de recouvrement important du Brachypode penné.

2 Données relatives à la zone Natura 2000

Caractéristiques de l'habitat

Cet habitat couvre 9,5 ha sur le site ; essentiellement sur la côte de Champagne.

Trois sous associations ont été différenciées et cartographiées :

- la sous association à *Leontodon hyoseroides* identifiée par Duvigneaud et all 70 (*Genisto-Seslerietum* sous-ass. à *Leontodon hyoseroides*). Le recouvrement de la strate herbacée est alors compris entre 60 et 90 % et les espèces de pelouses tel que *Bromus erectus* sont peu représentées.
- La sous association typique - pelouse ouverte à Seslerie et Genêt poilu (*Genisto seslerietum typicum*).
- La sous association à Brachypode et Coronille bigarrée (*Coronilla varia*) pelouse xéromésophile à Séslerie et Laîche glauque (*Genisto-Seslerietum var brachypodietosum*). Pour cette association fortement colonisée par le Brachypode, si les deux espèces de l'association précédente sont encore présentes (*Seslerie caerulea* et *Genista pilosa*) en revanche les espèces du xérobromion sont absentes cependant que *Carex glauca* est bien représenté.

Menaces sur le site

Le pin sylvestre apparaît nettement comme le facteur déterminant de la vitesse de recolonisation forestière, et par conséquent de la diminution de la valeur biologique de l'habitat. L'ombre apportée par cette essence induit la disparition des plantes herbacées typiques de la pelouse à séslerie (on retiendra que certaines espèces comme la Germandrée petit-chêne, la Phalangère rameuse figurent parmi les dernières espèces de pelouses à disparaître). D'autre part la dominance de boisements, particulièrement forte dans la partie Ouest du site, implique probablement un changement du micro-climat de ce secteur.

Valeur écologique et biologique

Les pelouses ouvertes à Séslerie représentent un type d'association peu commun en Lorraine car limité à certaines pelouses des côtes de Meuse. De plus, cet habitat héberge sur le site une bonne partie des espèces protégées présentes (Aster amelle, Ibéris de Viollet, Gaillet de Fleurot, Coronille naine) et une grande diversité en orchidées.

Gestion conservatoire antérieure

Les objectifs de la gestion effectuée par le Conservatoire des Sites Lorrains sur cet habitat depuis 1996 ont été les suivants :

1 Rétablir les liaisons entre la pelouse principale et les pelouses enclavées

Encore fonctionnelle dans les années 1980 (voir cartographie de la végétation d'après la photographie aérienne de 1978), la bande de pelouses ouvertes en partie haute du site permettait des échanges entre toutes les pelouses. Depuis lors le développement des strates arbustives et des semis de pins a produit l'enclavement des pelouses en partie Ouest du site. Il convient de rétablir les liaisons entre ces pelouses et la pelouse principale à défaut de quoi, une perte de leur intérêt biologique est à craindre dans les prochaines années.

2 Maintenir l'ouverture de la strate herbacée des pelouses à Séslerie

Fortement altérées par l'ombrage porté par les pinèdes et par la dominance des graminées sociales (brome érigé et brachypode penné), ces pelouses doivent être entretenues.

Pour arriver à ces objectifs, les opérations de gestion ont été les suivantes :

Objectif 1 : Pour recréer un continuum écologique de pelouse, couper la totalité des pins et les essences préforestières (coupe hivernale et élimination des rémanents).

Objectif 2 :

Entretien des pelouses à Sesslerie par :

- coupe des pins et enlèvement des semis de pins et idem pour le hêtre,
- laisser les genévriers, et autres arbustes.
- fauchage bisannuel des parties denses à brachypode en fin d'été en partie Est du site. Au mieux, un pâturage par parcours pourra être mis en place (en excluant les zones d'éboulis si période sensible et, en utilisant une race/conduite/période permettant la consommation du brachypode ou permettant d'éviter les floraisons et les jeunes semis d'Iberis soit fin d'été et début d'automne).

3 Objectifs de conservation et actions proposées

➤ Maintenir l'actuelle répartition des habitats de pelouses ouvertes à Sesslerie

- Poursuite du dégagement des pins et des semis de pins,
- Fauchage bisannuel,
- Mise en place d'un pâturage ovin

**FORMATIONS HERBEUSES SECHES SEMI-NATURELLES
ET FACIES D'EMBUISSONNEMENT SUR CALCAIRES
(FESTUCO-BROMETALIA)
*SITES D'ORCHIDEES REMARQUABLES**

Code EUR 15 : 34.31 à 34.34
Code Corine Biotope : 34.31 à 34.34
Code Natura 2000 : 6210



Sous cette dénomination générique, le **code 6210** de la Directive Habitats regroupe l'ensemble des groupements définis comme « Pelouses pérennes et denses et Steppes médio-européennes » définies par Corine Biotope sous le Code 34.3 et relevant de la classe phytosociologique des Festuco-Brometea.

Les déclinaisons sont les suivantes :

- 34.31 – Pelouses steppiques sub-continentales
- 34.32 – Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides
- 34.33 – Prairies calcaires sub-atlantiques très sèches
- 34.34 - Pelouses calcaréo siliceuses de l'Europe centrale

– Pelouses semi-sèches médio européennes à *Bromus erectus*

1 Présentation générale

Caractéristiques de l'habitat

Ces habitats occupent souvent des situations topographiques sur pente plus ou moins fortes mais peuvent aussi se trouver sur plateaux. Les expositions sont variées, le Sud étant cependant plus rare. La roche mère est principalement constituée de calcaires ou de marnes. Les sols sont épais, souvent de type brun calcaire. Les habitats sont liés aux systèmes pastoraux extensif de type ovin ou bovin, voire aussi aux pelouses fauchées.

Physionomie, structure

Ces pelouses présentent un faciès assez ras et sont très recouvrantes avec une dominance des hémicryptophytes, notamment le Brome érigé (*Bromus erectus*). La strate arbustive se compose de fourrés épineux dominés par le Prunellier (*Prunus spinosa*), l'Aubépine (*Crataegus monogyna*) et le Troène (*Ligustrum vulgare*).

La diversité floristique y est importante.

Espèces indicatrices :

Les espèces citées sont celles définies par Frédéric Pautz (1999) comme étant caractéristiques du Mésobromion en Lorraine.

Cortège floristique : Achillea millefolium, Asperula cynanchica, Brachypodium pinnatum, Bromus erectus, Carex flacca, Cirsium acaule, Festuca lemanii, Helianthemum nummularium, Hippocrepis comosa, Lotus corniculatus, Potentilla neumanianna, Scabiosa columbaria, Teucrium chamaedrys et Thymus praecox..

Dynamique spontanée de la végétation

Cette végétation est une végétation secondaire issue de la déforestation et entretenue par l'activité pastorale. L'abandon des pratiques agricoles entraîne une densification rapide du tapis graminéen induisant une diminution très rapide de la diversité floristique. Le Brachypode penné (*Brachypodium pinnatum*) prend le dessus et le groupement évolue vers un ourlet mésophile. La structure de la végétation devient alors propice à l'installation des fruticées, puis le milieu évolue inéluctablement vers la forêt qui est en règle générale une Hêtraie calcicole.

Menaces potentielles et tendances induites par l'Homme

L'intensification du pâturage entraîne une fertilisation accrue du milieu et les groupements dérivent alors vers les prairies calcicoles du Cynosurion cristati.

Les pelouses peuvent parfois faire l'objet d'une fauche avec apports importants d'amendements, elles évoluent alors vers les prairies fauchées mésophiles de l'Arrhenatherion elatioris.

Les tentatives, pas toujours réussies, de valorisation des pelouses par les résineux sont un facteur irrémédiable de destruction de l'habitat.

L'utilisation pour les loisirs représente aussi un facteur de dégradation : pique-nique, véhicules tous terrains.

Etats à privilégier

Le but est de maintenir la structure rase de la végétation avec une diversité maximale. Si le milieu comporte quelques buissons ou faciès d'embuissonnement épars, il est intéressant de les conserver.

Recommandations générales de conservation

Il est fondamental d'éviter toute modification de la structure ou de la nature du sol par labours ou amendements complémentaires.

Le pâturage est un mode de gestion qui convient très bien au maintien des pelouses calcaires pour peu qu'il soit raisonné et approprié au type phytosociologique de la pelouse.

Il convient donc d'éviter autant le surpâturage que le sous-pâturage.

La fauche peut être une alternative acceptable pour peu qu'elle s'effectue dans des dates qui permettent à la flore caractéristique de ces formations d'arriver à maturité. Elle n'est pas nécessaire tous les ans et il est possible de privilégier une rotation triennale, sauf problèmes de recouvrement important du Brachypode penné.

2 Données relatives à la zone Natura 2000

Caractéristiques de l'habitat

Deux sous-groupes ont été distingués :

- la pelouse mésophile sur sol anciennement cultivé : cette formation est présente sur la plus grande partie du Champ de tir. On y note l'absence du Brachypode et des espèces caractéristiques de l'ourléification comme par exemple l'Aster amelle. Il est régulièrement fauché à partir de mi-juin.
- la pelouse mésophile ourléifiée à *Brachypodium pinnatum* et *Origanum vulgare*. Ce type de pelouse n'est plus entretenue, ni par fauche, ni par pâturage et son couvert végétal se densifie. Ce type de pelouse est présente sur la partie nord du champ de tir, sur Barmont et sur le Sartelot.

Au total, ces pelouses mésophiles couvrent 39,1 ha, dont 33 ha pour le seul champ de tir. A part le Champ de tir, fauchée, et une partie de la Côte de Barmont, pâturée, ces formations sont à l'abandon et en cours de colonisation par le Brachypode et les arbustes.

Valeur écologique et biologique

La valeur écologique des pelouses mésophiles présentes sur le site est moins importante que les formations du Géniso-seslerietum : la diversité des espèces y est moindre, surtout lorsque cette pelouse mésophile est ourléifiée. Néanmoins, ce type de pelouse abrite préférentiellement l'Aster amelle, plante protégée au niveau National, ainsi qu'une dizaine d'espèces d'orchidées.

Menaces

La principale menace est celle de la colonisation arbustive naturelle depuis des formations basses denses de Prunelliers.

L'extension des pinèdes est également un facteur de dégradation.

Gestion conservatoire antérieure

Néant.

3 Objectifs de conservation et actions proposées

➤ Maintenir l'actuelle répartition des habitats de pelouses mésophiles présentes

- Conserver une gestion agricole extensive au Champ de tir avec contractualisation et cahier des charges,
- Protection du Champ de Tir par convention ou maîtrise foncière,
- Engager une gestion partenariale avec les zones en cours de fermeture (chantiers, pâturage...) sur Barmont.

**FORMATIONS A *JUNIPERUS COMMUNIS* SUR LANDES OU PELOUSES
CALCICOLES
JUNIPERAIES SECONDAIRES PLANITIAIRES A MONTAGNARDES A
GENEVRIER COMMUN**

Code EUR 15 :
Code Corine Biotope : 31.88
Code Natura 2000 : 5130

Habitats de junipérais secondaires en voile agropastoral, de traitement phytosociologique délicat ; rattachables selon les auteurs et en fonction de la structure plus ou moins éclatée du voile :

- soit à une strate arbustive basse éparse des communautés herbacées inférieures (pelouses calcicoles des *Festuco valesiacae-Brometea erecti*, landes sèches à fraîches des *Calluno vulgaris-Ulicetea minoris*, etc.) ;
- soit à des manteaux pionniers originaux, notamment pour les junipérais acidiphiles atlantiques (alliance de l'*Ulici europaei-Cytision scoparii*) ;
- soit à des phases pionnières de divers manteaux arbustifs des *Prunetalia spinosae* [classe des *Crataego monogynae-Prunetea spinosae*] décrits originellement dans des situations dynamiques préforestières plus avancées ; selon les contextes écologiques, plusieurs alliances sont concernées.

1 Présentation générale

Caractéristiques de l'habitat

Cet habitat est présent aux étages planitiaires à montagnards. Les situations topographiques sont extrêmement variées correspondant aux systèmes secondaires agropastoraux oligotrophes de pelouses, landes, parfois bas-marais et moliniaies..., généralement sur pentes ou sur plateaux (causses, par exemple).

La gamme de sols est très large, depuis les sols pionniers (lithosols, rendzines...) jusqu'à des sols plus évolués (sols bruns calcaires ou calciques, podzols...), ayant en commun un caractère oligotrophe à oligo-mésotrophe. Les populations de Genévrier commun correspondent à la subsp. *communis*.

Il s'agit d'habitats secondaires associés aux systèmes pastoraux extensifs hérités des traditions de parcours (surtout ovin et caprin) et de pâturage maigre (bovin) ; dans de nombreux secteurs collinéens et montagnards, des situations primaire et secondaire coexistent et peuvent être étroitement imbriquées.

La diversité typologique de cet habitat est en relation avec les systèmes de pelouses et de landes associées, au sein desquels les Genévriers forment une communauté arbustive pionnière particulière et dépendante de la relation pastorale. Ils ont par le passé été souvent confondus avec

les manteaux et fourrés arbustifs de recolonisation qui s'installent après abandon pastoral et qui constituent une étape de dégradation des junipérais secondaires à Genévrier commun .

Il existe de très nombreuses situations pouvant globalement se superposer à l'ensemble des communautés de pelouses calcicoles (*Festuco valesiaca*-*Brometea erecti*), de pelouses acidiphiles (*Nardetea strictae*), de landes (*Calluno vulgaris-Ulicetea minoris*) et plus rarement de bas-marais (*Scheuchzerio palustris-Caricetea fuscae*) ou de tourbières (*Oxycocco palustris-Sphagnetea magellanici*).

En réalité, pour des raisons probablement historiques et de préférence édaphique, ces voiles de junipérais secondaires sont principalement développés dans les systèmes de pelouses calcicoles. La diversité floristique de ces communautés de junipérais est souvent faible et réduite au seul Genévrier commun, mais s'enrichit progressivement en contact ou à l'approche des foyers primaires supra-méditerranéens.

On distinguera pratiquement :

- **des junipérais calcicoles mésophiles à méso-xérophiles en voile des pelouses calcicoles atlantiques des *Brometalia erecti*** [surtout les alliances : *Potentillo montanae-Brachypodium pinnati*, *Gentianello amarellae-Avenulion pratensis*, *Mesobromion erecti*], pauvres en espèces (avec l'Ajonc d'Europe dans les climats les plus atlantiques) et le plus souvent réduites au seul Genévrier commun ;
- **des junipérais calcicoles xérophiles en voile des pelouses calcicoles xériques des *Brometalia erecti*** (alliance du *Xerobromion erecti*) et des *Ononidetalia striatae*, souvent enrichies en arbrisseaux et arbustes supraméditerranéens, comme le Nerprun des teinturiers (*Rhamnus saxatilis* subsp. *infectorius*), la Spirée d'Espagne (*Spiraea hispanica*), le Buis toujours vert (*Buxus sempervirens*) ; sur les sols bruns calciques des plateaux caussenards à affinités méditerranéo-atlantiques de la bordure septentrionale du bassin aquitain, le Genévrier commun s'associe à la Bruyère à balais (*Erica scoparia*) pour former des manteaux pionniers acidiphiles sur plateau calcaire très originaux [*Erico scopariae-Spiraetum obovati* et *Rhamno saxatilis-Ericetum scopariae*] ;
- **des junipérais acidiphiles sèches à semi-sèches en voile sur pelouses acidiphiles des *Nardetea strictae* ou landes sèches à fraîches des *Calluno vulgaris-Ulicetea minoris***, et dans ce dernier cas, souvent enrichies en arbrisseaux pionniers des *Cytisetea scopario-striati* (notamment Ajonc d'Europe, Cytise à balais) ;
- **des junipérais mésohygrophiles à hygrophiles des bas-marais (*Scheuchzerio palustris-Caricetea fuscae*) et moliniaies (*Molinietalia caeruleae*) principalement dans les systèmes acidiphiles**, parfois au niveau des landes tourbeuses des *Oxycocco palustris-Sphagnetea magellanici* ; la Bourdaine (*Frangula alnus*) accompagne alors souvent le Genévrier commun dans ces communautés arbustives pionnières mésohygrophiles à hygrophiles.

Répartition géographique

- junipérais calcicoles xérophiles à méso-xérophiles en voile des pelouses calcicoles : répandues dans l'ensemble de l'aire non méditerranéenne des *Festuco valesiaca*-*Brometea erecti*, soit presque toute la France, à l'exception des régions méditerranéennes et des massifs cristallins ;
- junipérais acidiphiles sèches à semi-sèches en voile sur pelouses acidiphiles et landes sèches à sub-sèches : rares et très localisées ;
- junipérais mésohygrophiles à hygrophiles des bas-marais, moliniaies et landes tourbeuses : rares et très localisées aux étages planitiaire et collinéen.

Physionomie, structure

- peuplements de Genévrier commun associés ou non à d'autres essences arbustives basses, d'allure variable ; en voile agropastoral, les junipérais sont souvent pures ou de faible diversité spécifique, de densité variable depuis les voiles épars jusqu'aux massifs impénétrables de junipérais vieilles (cas très rares, observés notamment sur les craies de Picardie) ; dans certains types, d'autres espèces peuvent jouer un rôle physionomique majeur en combinaison avec le Genévrier commun : Ajonc d'Europe, Bruyère à balais ("brande à Genévrier commun"), Nerprun des teinturiers, Spirée d'Espagne...,

- le port très variable du Genévrier commun (qui peut atteindre 7 à 8 m, exceptionnellement jusqu'à 17 m) tient en partie au moins aux conditions environnementales (notamment au broutage des jeunes plants) ; cette plasticité morphologique peut être résumée en trois types majeurs :

- "colonnaire", ovoïde subcylindrique, particulièrement élancé, la souche ne formant pas de ramifications principales ;
- "étalé/prostré", avec les branches principales retombantes ;
- "intermédiaire" entre les deux précédents, d'aspect buissonnant, chaque souche se ramifiant dès la base pour constituer un faisceau de rameaux dressés presque parallèlement les uns par rapport aux autres ;

- selon le port dominant, la physionomie des junipérais d'une part, mais aussi la structure de la végétation varient considérablement, depuis les junipérais colonnaires (prenant alors souvent l'allure d'un alignement de mégalithes végétaux) sur pelouses rases, jusqu'aux junipérais étalés aux genévriers ourlés d'une ceinture de hautes herbes (ourlet) ;

- la structure d'âge des peuplements de Genévrier commun est un élément essentiel de connaissance pour évaluer l'état dynamique des populations de cet arbuste dioïque (sexes normalement séparés, individus généralement mâles ou femelles) ; la longévité moyenne est estimée à 70-100 ans, mais des individus de 200 ans ne sont pas exceptionnels et un âge record de 2000 ans (circonférence de 2,75 m à la base du tronc) a été indiqué ; la maturité sexuelle intervient chez les femelles vers dix ans (un peu moins chez les mâles), et selon des travaux réalisés en Angleterre, la période adulte correspondant à une fertilité optimale, se situe entre 20 et 45 ans, avec un déclin rapide de celle-ci au-delà ;

- une relation entre vitesse de croissance et longévité a également été mise en évidence, la durée de vie s'amenuisant avec l'augmentation de largeur des cernes ;

- la structure d'âge des peuplements de Genévrier commun, la disposition horizontale des individus mâles et femelles ont un rôle essentiel (mais variable d'une population à une autre), dans la capacité de reproduction et la fertilité des populations, et donc le renouvellement des générations ; le sex-ratio est généralement biaisé en faveur des mâles, sauf dans les populations vieilles en raison de leur sénescence plus précoce.

Valeur écologique et biologique

Les junipérais secondaires sont généralement relictuelles, les types acidiphiles et hygrophiles sont réduits à un petit nombre de sites de surface restreinte. Dans les systèmes calcicoles secs, les peuplements aux structures d'âge équilibrées sont rares. Il existe une très forte originalité et diversité faunistique associée aux genévriers avec une part importante de phytophages junipérophages soit gallicoles, soit non gallicoles (essentiellement des Lépidoptères, Hyménoptères, Hémiptères, Diptères et Acariens).

A la valeur intrinsèque des junipérais secondaires, s'ajoutent dans les systèmes agropastoraux, les intérêts cumulatifs apportés par les habitats associés.

Les paysages pastoraux de junipérais en voile sur pelouses et landes sont très originaux, notamment en dehors des régions supraméditerranéennes. La persistance des squelettes de Genévrier commun morts, en sous-bois des manteaux et des forêts de recolonisation à l'emplacement d'anciens systèmes agropastoraux, a un grand intérêt pour l'histoire des paysages et des dynamiques de végétation.

Espèces indicatrices :

Bruyère à balais (*Erica scoparia*), Buis toujours vert (*Buxus sempervirens*), Genévrier commun (*Juniperus communis* subsp. *communis*), Nerprun des teinturiers (*Rhamnus saxatilis* subsp. *infectorius*), Spirée d'Espagne (*Spiraea hispanica*), Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*), Bourdaine (*Frangula alnus*), Cytise à balais (*Cytisus scoparius*), Fusain d'Europe (*Evonymus europaeus*), Garance voyageuse (*Rubia peregrina*), Ronce à feuilles d'orme (*Rubus ulmifolius*)

Confusions possibles avec d'autres habitats

- avec les junipérais primaires ou subprimaires des corniches et vires rocheuses des étages collinéen et montagnard [Code UE : 5130],
- avec, dans les Alpes méridionales, les fourrés xérophiiles primaires à Genévrier thurifère (*Juniperus thurifera*) qui possèdent également le Genévrier commun et qui appartiennent au groupe des fourrés xériques calcicoles primaires riches en Amélanchier ovale [*Berberidenion vulgaris*] ; ces fourrés très originaux (*Amelanchiero ovalis-Juniperetum thuriferae*) constituent un habitat à part de la Directive Habitats [Code UE : 9560],
- avec les fourrés à caractère méditerranéen [sous-alliance du *Lonicero etruscae-Rhamnenion catharticae* ; code UE : 5210], assurant le passage vers les communautés arbustives méditerranéennes associées au Chêne vert [*Pistacio lentisci-Rhamnetalia alaterni*].

Dynamique spontanée de la végétation

Les junipérais secondaires de Genévrier commun associées aux systèmes agropastoraux s'inscrivent dans les différentes potentialités forestières de ces systèmes (*Quercus roboris-Fagetum sylvaticae*). La place dynamique du Genévrier commun et des junipérais secondaires qu'il constitue dans les successions végétales postpastorales, est particulièrement précise ; essence héliophile par excellence, le Genévrier commun ne supporte pas la concurrence arbustive et est rapidement éliminé dans les phases de coalescence et de développement des manteaux arbustifs préparant l'installation de la forêt.

Deux aspects sont importants à considérer ici :

- le déficit de pollinisation et de production de graines viables qui croît avec la densification des manteaux arbustifs,
- la recherche de conditions héliophiles et d'ouverture du tapis végétal pour la régénération et l'établissement des juvéniles ;

Cet optimum héliophile associé à des conditions de régénération au sein d'un tapis végétal ouvert ainsi qu'à une maturité sexuelle tardive du Genévrier commun (10 ans environ), restreint considérablement la niche d'occupation de l'habitat dans le temps et dans l'espace. Son développement et son maintien sont ainsi étroitement corrélés à des conditions pastorales suffisamment extensives et pérennes.

Au sein des voiles épars de Genévrier commun, chaque genévrier peut être un foyer dynamique pour l'installation et le développement d'essences arbustives préparant la succession dynamique et l'installation d'un manteau arbustif.

Ce rôle " aut destructeur " est d'autant plus vif que le port du genévrier et la présence d'un ourlet herbacé autour créent un microclimat d'ombrage au pied de l'arbuste facilitant l'installation d'autres arbustes ainsi que leur protection.

Il est classique d'observer à partir des genévriers en place la constitution de fourrés éclatés dont la coalescence et le développement annoncent la mort de la junipéraie pionnière.

Menaces potentielles et tendances induites par l'Homme

Disparition spatiale continue des junipéraies secondaires depuis le début du XX^e siècle avec accélération très forte depuis 1960 ayant pour causes principales l'abandon pastoral et la reconstitution de boisements.

Les autres menaces sont les suivantes : l'ouverture et l'extension de carrières (pour l'amendement, l'empierrement ou la pierre calcaire), l'extension urbaine et industrielle... Localement, le développement important d'une junipéraie équiennne, suite à l'abandon récent de pratiques pastorales suffisamment intensives pour maintenir jusque-là une présence très réduite de l'arbuste, peut apparaître comme un facteur d'extension de l'habitat, dont il convient cependant de souligner l'aspect déséquilibré et sans avenir, à moyen terme, pour le peuplement de Genévrier commun.

Il existe des menaces fortes d'extinction pour les types de junipéraies secondaires, sur landes et bas-marais.

Etats à privilégier

Junipéraies (pures ou associées à des arbustes de même signification dynamique et structurale) en voile éclaté et possédant une structure d'âge équilibrée et une niche permanente de régénération.

Recommandations générales de conservation

Les communautés associées au pâturage sont menacées de disparition dès que les conditions très strictes d'accès à la lumière nécessaire à leur régénération ne sont pas remplies. Essence végétale héliophile, le Genévrier ne supporte pas, en effet, la pression compétitive d'autres espèces vis à vis de la lumière, tant au stade de la germination qu'à l'âge adulte où il sera la première espèce à disparaître lors de la reprise de la dynamique forestière. Les germinations peuvent être contrariées par la présence d'espèces concurrentes comme le Brachypode, par exemple. Le pâturage peut donc favoriser la germination de graines par son action d'ouverture sur le milieu et être favorable aux jeunes pousses. Cependant, mal contrôlé, il est néfaste à la régénération des Genévriers, dont les graines meurent avant germination par le surpiétinement et la dent du bétail. La conservation de l'habitat est donc directement liée au pâturage mais résulte d'un juste équilibre délicat entre pression et période du pâturage.

Les genévriers meurent lorsque leur état de sénescence avancée les rend notamment plus sensibles aux attaques d'insectes. Les genévriers qui poussent le plus vite semblent vivre le moins longtemps avec des durées de vie ne dépassant qu'exceptionnellement 100 ans. Les difficultés de permettre à une population de se régénérer augmentent avec la proportion de vieux fourrés qui, en mourant, ne laissent que peu d'individus capables de se reproduire et qui, eux-même, voient diminuer leurs performances à la reproduction. Les populations de Genévrier sont particulièrement sensibles aux incendies ou feux courants car très combustibles.

Pour les junipéraies secondaires, le maintien de pratiques pastorales extensives sur de longues périodes demeure le meilleur moyen d'assurer leur conservation (pâturage extensif en enclos semi-mobiles, éventuellement pâturage itinérant en période estivale et automnale). Certains gestionnaires préconisent également un pâturage extensif en début et fin de période de végétation (avril-mai et novembre-décembre).

La régénération d'une colonie de Genévrier passe par une germination sur un sol nu ou largement ouvert. Des interventions ponctuelles d'éclaircie peuvent être nécessaires, à condition qu'elles soient les plus légères possibles (abattage sélectif des pieds concurrents, débroussaillage manuel des zones embuissonnées en excluant le Genévrier, si celui-ci n'est pas trop envahissant).

Il est important de préserver une population aux classes d'âge variées et de proscrire toute utilisation du feu à proximité des peuplements, compte-tenu de leur très grande sensibilité. On peut envisager également un pâturage avec une forte pression sur une courte durée. Dans tous les cas, ces actions doivent être suivies par un pâturage léger de la végétation en été (1,2 moutons/ha pendant trois mois) qui permet de réduire la compétition des pelouses, hautes herbes et fourrés sans tuer les Genévriers.

Avant de mettre en place des mesures de conservation pour une junipéraie donnée, il est important d'étudier sa composition (âge des individus) et d'examiner l'âge et la courbe de croissance des individus morts, pour estimer sa durée de vie.

2 Données relatives à la zone Natura 2000

Caractéristiques de l'habitat

D'une surface de 30 ares, il s'agit d'une junipéraie relictuelle. Elle fait la transition entre une pelouse calcaire à Genisto-Seslerietum et des boisements de recolonisation de feuillus. On y observe, une concentration importante de *Juniperus communis*, associée à d'autres arbustes tels que l'Aubépine, les Cornouillers mâle et sanguin, l'Alisier blanc et le Prunellier. Plusieurs espèces d'orchidées y sont présentes ainsi qu'une petite station d'Aster amelle.

Localisation et répartition des habitats

Si les Genévriers sont présents sur l'ensemble des pelouses du site, seul ce secteur de la côte de Barmont correspond à cet habitat spécifique. Il ne couvre que 0,31 ha.

Valeur écologique et biologique

Menaces

Il s'agit principalement de la fermeture progressive du milieu, l'habitat évoluant naturellement vers des formations forestières calcicoles en l'absence de pâturage.

Gestion conservatoire antérieure

Néant

3 Objectifs de conservation et actions proposées

→ Garantir la sauvegarde de la Junipéraie

→ Conserver les habitats et les espèces d'intérêt régional

→ Maintenir une diversité d'habitats et d'espèces ainsi que la qualité paysagère

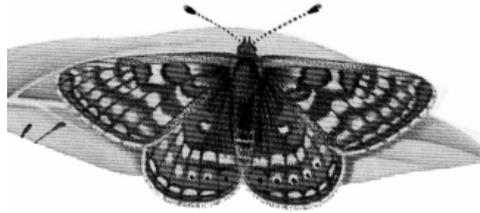
- par la protection du site (Conventions, acquisitions),
- par des actions de gestion (débroussaillage, abattage et expérimentation d'un pâturage contrôlé),
- par un suivi scientifique (influence de la gestion sur la végétation, cartographie des espèces rares).

Liste des Annexes – Fiches Espèces

- ◆ Fiche Espèce N°1 : Damier de la succise

LE DAMIER DE LA SUCCISE
Euphydryas aurinia

Directive Habitat : Annexe II
Code EUR 15 : 1065



Le Damier de la Succise

Données Générales

Statuts de protection et degrés de menace

Convention de Bonn	Convention de Berne	Protection Nationale	Liste rouge nationale	Liste rouge mondiale
Non	Annexe III	Espèce protégée	Espèce en danger	Non

Répartition

- Europe communautaire : Europe médiane
- Nationale : Fréquent dans le Sud Est de la France et localisé dans le reste du territoire
- Régionale : Espèce peu commune, présente de façon ponctuelle sur les biotopes favorables.

Etat des populations

Jusqu'à présent les documents tentant de faire un état des populations en France ou en Europe, tenaient compte de l'ensemble des sous espèces d'*Eurodryas aurinia*. Cependant, l'état des populations et les degrés de menace sont très différents selon les sous espèces. En ce qui concerne *E. aurinia aurinia*, les populations liées aux milieux humides ont fortement déclinées dans toute l'Europe (Warren M.S., 1997).

Description de l'espèce

Envergure de l'aile antérieure : 15 à 21 mm.

Le papillon mâle a les *ailes antérieures* de couleur fauve pâle avec deux taches brun-orange dans la cellule sur le dessus. On observe une bande post-médiane de même couleur avec des taches plus claires au centre de chaque espace.

Les *ails postérieures* ont sur le dessus un point noir dans chaque espace de la bande post-médiane brun orange. Pour le dessous des ailes, chaque point noir de la bande post-médiane, est fortement auréolé de jaune clair.

La femelle est de même couleur et généralement plus grande que le mâle.

L'œuf est jaune brillant. Les œufs fécondés brunissent rapidement.

La chenille a le corps noir avec de nombreuses spicules très ramifiées. On observe une bande dorsale formée d'un semis abondant de taches blanches et une bande latérale, au niveau des stigmates, formée de grandes macules blanches peu nombreuses. Les pattes thoraciques sont noires. Sa taille est en moyenne de 27 mm au dernier stade larvaire.

La chrysalide est blanche avec des taches noires et oranges.

Biologique et écologie de l'espèce

Reproduction

Cette espèce est monovoltine.

La période de vol des adultes s'étale sur 3 ou 4 semaines d'avril à juillet (en fonction de l'altitude, de la latitude et du type de milieu).

Les œufs sont pondus en paquets successifs sur le dessous des feuilles de la plante hôte. Le nombre d'œufs lors de la première ponte, est généralement important et peut atteindre 300 œufs (Warren M.S., 1997). Ce nombre diminue fortement pour les actes de ponte suivants.

Pour les chenilles, on observe 6 stades larvaires. Les trois premiers stades se déroulent à l'intérieur d'un nid de soie communautaire édifié par les chenilles sur la plante hôte et déplacé au fur et à mesure de la consommation des feuilles. Elles entrent en diapause à la fin de l'été, au quatrième stade larvaire. La levée de la diapause intervient généralement au printemps et dépend des conditions climatiques. Elle peut intervenir dès mi-décembre dans le sud de la France (Mazel R., 1984). Les chenilles sortent du nid, s'exposent une grande partie de la journée au soleil et s'alimentent en fin de journée et durant une partie de la nuit. Très vite, les chenilles se dispersent. Elles s'alimentent "en solitaire" au sixième stade larvaire.

La nymphose a lieu non loin du sol, souvent sur les feuilles de la plante hôte (L.S.P.N., 1987). Elle dure d'une quinzaine de jours à trois semaines et se produit de fin mars au mois de juin ou juillet, en fonction de l'altitude, de la latitude et du type de milieu.

Régime alimentaire

La sous-espèce nominale *E. aurinia aurinia* est liée à des milieux humides. Un écotype de milieux plus xériques *E. aurinia aurinia* forme *xeraurinia* a été distingué par R. Mazel (1982).

La plante hôte des chenilles d'*E. aurinia aurinia* est *Succisa pratensis* (la Succise des prés).

Les chenilles d'*E. aurinia aurinia* forme *xeraurinia* ont pour plantes hôtes *Scabiosa colombaria* (la Scabieuse colombarie) et *Knautia arvensis* (la Knautie des champs).

Les adultes sont floricoles, ils ont été observés sur un grand nombre d'espèces *Anthemis sp.*, *Carduus sp.*, *Centaurea sp.*, *Cirsium sp.*, *Globularia sp.*, *Hieracium sp.*, *Polygonum bistorta*, *Potentilla erecta*, *Ranunculus sp.*, *Stachys officinalis*, *Trigonella sp.*

Activité

Les adultes ne volent que si le temps est ensoleillé. Dès le passage d'un nuage, l'adulte s'immobilise, ailes relevées. Dès que le soleil réapparaît le papillon étale ses ailes, reste exposé ainsi quelques instants et s'envole vivement.

2 - Données relatives à la zone Natura 2000

Distribution – Localisation et statuts des populations.

Les prospections ont été réalisées en 1985 par J.C. WEISS dans le cadre de l'inventaire des Espaces Naturels Sensibles de la Meuse. Cette espèce a été contactée sur la Côte Bislée. Des prospections complémentaires sur la pelouse de Chauvencourt et sur le Champ de tir, qui abritent les plantes hôtes de la chenille, n'ont pas donné permis de contacter de nouveau cette espèce, qui reste néanmoins potentielle.

Habitats

La plante-hôte principale de la chenille (*Succisa pratensis*) n'est pas présente sur la pelouse mais doit se trouver dans les prairies de la vallée de la Meuse toute proche. La scabieuse colombaria (*Scabiosa colombaria*), également plante-hôte est par contre présente sur la côte de Bislée et sur le Champ de Tir.

Menaces

Deux types de menaces peuvent induire la disparition de ce papillon prairial :

- la destruction de son secteur de reproduction (pelouses à Scabieuse et prairies à Succises),
- l'intensification agricole ou à l'opposé l'abandon agricole qui induirait une régression de leur zone de nourrissage .

Facteurs favorables

Très liée à la qualité floristique des prairies de fauche et des pelouses, le Damier de la Succise bénéficiera de toute mesure visant à en conserver des modalités d'exploitation extensive par fauche ou pâturage.

3 - Objectifs de conservation et actions proposées

- ◆ Acquérir une meilleure connaissance de l'importance et de la répartition de la population en réalisant une étude précise centrée sur l'espèce.
- ◆ Développer l'habitat de reproduction de l'espèce : les habitats de prairie de fauche et de pelouses.

Liste des Annexes – Tableaux

- ◆ Tableau N°1 : Aspects fonciers et maîtrise d'usage - propriétaires
- ◆ Tableau N°2.1 : Espèces végétales d'intérêt patrimonial – Côte de Champagne et de Bislée
- ◆ Tableau N°2.2 : Espèces végétales d'intérêt patrimonial – Champ de tir
- ◆ Tableau N°2.3 : Espèces végétales d'intérêt patrimonial – Vallon du Bouleau
- ◆ Tableaux N°3.1 et 3.2 : Espèces animales d'intérêt patrimonial
- ◆ Tableaux N°4.1 et 4.2 : Evaluation et hiérarchisation des espèces et des habitats
- ◆ Tableaux N°5.1 et 5.2 : Evaluation des menaces sur les espèces et les habitats
- ◆ Tableau N°6: Objectifs de gestion et propositions d'actions pour les habitats
- ◆ Tableau N°7 : Programmation et évaluation financière des opérations

COMMUNE	LIEU-DIT	SECTION	PARCELLE	SURFACE SIG (ha)	PROPRIETAIRE	GESTIONNAIRE
Chauvonnecourt	A la Gérémié	B	179	0,3812	Privés	
Chauvonnecourt	A la Gérémié	B	180	0,3763	Privés	
Chauvonnecourt	A la Gérémié	B	181	0,5736	Privés	
Chauvonnecourt	A la Gérémié	B	200	0,4191	Privés	
Chauvonnecourt	Aux Frapouilliers	B	235	5,4227	SAFER de Lorraine	
Chauvonnecourt	Le Champ de Tir	B	236	0,7805	Privés	
Chauvonnecourt	Le Champ de Tir	B	237	0,0380	Commune de Chauvonnecourt	
Chauvonnecourt	Le Champ de Tir	B	238	0,1407	Privés	
Chauvonnecourt	Le Champ de Tir	B	239	0,0475	Privés	
Chauvonnecourt	Le Champ de Tir	B	240	31,3219	SAFER de Lorraine	
Chauvonnecourt	Au dessous de Malinbois	B	296	0,0213	Commune de Chauvonnecourt	
Chauvonnecourt	Au dessous de Malinbois	B	297	0,0060	Commune de Chauvonnecourt	
Chauvonnecourt	Au dessous de Malinbois	B	298	1,3596	SAFER de Lorraine	
Chauvonnecourt	Le Quart en Réserve	B	299	0,0014	Commune de Chauvonnecourt	O.N.F.
Chauvonnecourt	Le Quart en Réserve	B	299pp	15,1482	Commune de Chauvonnecourt	O.N.F.
Chauvonnecourt	Le Bouleau	B	300	1,4697	Privés	
Chauvonnecourt	Le Bouleau	B	301	0,1626	Commune de Chauvonnecourt	O.N.F.
Chauvonnecourt	Le Bouleau	B	302	10,9412	Privés	
Chauvonnecourt	La Haute Charrière	B	303	7,7107	Commune de Chauvonnecourt	O.N.F.
Chauvonnecourt	La Haute Charrière	B	304pp	36,8516	Commune de Chauvonnecourt	O.N.F.
Chauvonnecourt	La Haie aux Champs	B	307	0,0729	Commune de Chauvonnecourt	O.N.F.
Chauvonnecourt	La Haie aux Champs	B	307pp	52,7280	Commune de Chauvonnecourt	O.N.F.
Chauvonnecourt	A la Campagne	B	310	18,8600	Commune de Chauvonnecourt	C.S.L.
Chauvonnecourt	A la Campagne	B	311	0,8781	C.S.L.	C.S.L.
Chauvonnecourt	A la Campagne	B	312	1,3826	C.S.L.	C.S.L.
Chauvonnecourt	A la Campagne	B	313	0,2121	C.S.L.	C.S.L.
Chauvonnecourt	A la Campagne	B	314	0,3156	Privés	
Chauvonnecourt	A la Campagne	B	315	0,3798	C.S.L.	C.S.L.
Chauvonnecourt	A la Campagne	B	342	0,8041	Privés	
Chauvonnecourt	A la Campagne	B	343	0,3366	Privés	
Chauvonnecourt	A la Campagne	B	344	0,3417	Privés	
Chauvonnecourt	A la Campagne	B	345	0,3288	Privés	
Chauvonnecourt	A la Campagne	B	346	0,2659	Privés	
Chauvonnecourt	A la Campagne	B	347	0,3803	Privés	
Chauvonnecourt	A la Campagne	B	348	0,2767	C.S.L.	C.S.L.
Chauvonnecourt	A la Campagne	B	349	0,2232	Privés	
Chauvonnecourt	A la Campagne	B	350	0,2376	Privés	
Chauvonnecourt	A la Campagne	B	351	0,4534	C.S.L.	C.S.L.
Chauvonnecourt	A la Campagne	B	352	0,5406	Privés	
Chauvonnecourt	A la Campagne	B	353	0,3170	C.S.L.	C.S.L.
Chauvonnecourt	A la Campagne	B	354	1,1056	Privés	
Chauvonnecourt	A la Campagne	B	371	0,2538	C.S.L.	C.S.L.
Chauvonnecourt	A la Campagne	B	372	0,3815	Privés	
Chauvonnecourt	A la Campagne	B	373	0,4256	Privés	
Chauvonnecourt	A la Campagne	B	374	0,1694	Privés	
Chauvonnecourt	A la Campagne	B	375	0,4287	Privés	
Koeur-la-Grande	Pagnévaux	C5	693	5,4267	Commune de Koeur-la-Petite	
Koeur-la-Grande	Barmont	C5	696	1,1530	Commune de Bislée	
Koeur-la-Grande	La Côte de Bislée	C5	698	37,1112	Commune de Bislée	O.N.F.
Koeur-la-Grande	Devant Pagnévaux	ZC	10	0,7066	Commune de Koeur-la-Grande	
Koeur-la-Grande	Devant Pagnévaux	ZC	11	1,7957	Privés	
Koeur-la-Grande	Sous Noyer	ZC	12	2,9649	Privés	
Koeur-la-Grande	Devant Pagnévaux	ZC	9	0,1239	Privés	
Koeur-la-Grande	Le Bas des Vignes	ZD	1	3,1459	Privés	
Koeur-la-Grande	Le Bas des Vignes	ZD	2	8,6100	Privés	
Koeur-la-Grande	Le Bas des Vignes	ZD	3	0,6772	Privés	
Koeur-la-Grande	Le Bas des Vignes	ZD	4	0,3257	Privés	
Koeur-la-Grande	Les Croisettes	ZD	7	1,1982	Privés	
Koeur-la-Grande	Les Croisettes	ZD	8	1,0636	Privés	
Koeur-la-Grande	Les Croisettes	ZD	9	0,6500	Privés	
Koeur-la-Grande	Les Croisettes	ZD	10	1,6891	Privés	
Koeur-la-Grande	Les Croisettes	ZD	11	1,1976	Privés	
Koeur-la-Grande	Les Croisettes	ZD	12	2,4411	Privés	
Koeur-la-Grande	La Garenne	ZD	45	4,0297	Commune de Koeur-la-Grande	
Koeur-la-Grande	La Garenne	ZD	46	3,2145	Privés	
Koeur-la-Grande	Le Bas des Vignes	ZD	48	0,9291	Privés	
Koeur-la-Grande	Poligny	ZE	4	0,6953	Privés	
Koeur-la-Grande	Poligny	ZE	5	7,6841	Commune de Koeur-la-Grande	
Koeur-la-Grande	Poligny	ZE	6	5,0735	Privés	
Koeur-la-Grande	Poligny	ZE	7	5,9105	Privés	
Koeur-la-Grande	Bel-Air	ZE	8	0,1953	Privés	
Koeur-la-Grande	Bel-Air	ZE	9	0,1260	Privés	
Koeur-la-Grande	Bel-Air	ZE	10	5,2181	Privés	
Koeur-la-Grande	Bel-Air	ZE	11	2,9995	Commune de Koeur-la-Grande	
Koeur-la-Grande	Bel-Air	ZE	13	0,3122	Privés	
Koeur-la-Grande	Le Sartelot	ZK	19	4,1564	Privés	
Koeur-la-Grande	Le Sartelot	ZK	20	0,3956	Commune de Koeur-la-Grande	
Koeur-la-Grande	Pointe du Sartelot	ZK	24	0,6395	Privés	
Koeur-la-Grande	La Gringande	ZK	26	5,4417	Privés	
Koeur-la-Grande	La Gringande	ZK	27	1,9323	Privés	
Koeur-la-Grande	La Gringande	ZK	28	7,4993	Privés	
Koeur-la-Grande	La Gringande	ZK	29	1,8675	Privés	

Total 323,8737

Plantes supérieures : Côte de Champagne, Côte de Bislée et Barmont

Nom scientifique	Nom français	Références	Niveau d'intérêt	Statut de protection	Effectif et/ou localisation
<i>Iberis linifolia</i> ssp <i>violletii</i>	Ibérís de Viollet	1,2,3,7	National	Lorraine	Env. 1000 i, Côte de Champagne
<i>Aster amellus</i>	Aster amelle	1,2,3,6,7	National	France	Env. 300 i (Champagne) et localement (Barmont, Bislée)
<i>Coronilla minima</i>	Coronille naine	3,7	Régional	Lorraine	Quelques i (Côte de Champagne)
<i>Galium fleurotii</i> var <i>bretonii</i>	Gaillet de Fleurot	2,3,7	Régional	Lorraine	500 i (Côte de Champagne)
<i>Leontodon hyoseroides</i> 2 var	Léontodon des éboulis	1,2,3,7	Régional	Lorraine	500 i (Côte de Champagne, Barmont)
<i>Silene vulgaris</i> ssp <i>glareosa</i>	Silène enflé	2	Régional	Lorraine	Carrière (Côte de Champagne)
<i>Thlaspi montanum</i>	Tabouret des montagnes	1,2,3,5,7	Régional	Lorraine	100 i (Côte de Champagne et de Bislée)
<i>Digitalis lutea</i>	Digitale jaune	5	Régional		(Côte de Bislée)
<i>Orobanche purpurea</i>	Orobanche pourprée	6	Régional		(Côte de Bislée)
<i>Phyteuma orbiculare</i> ssp <i>tenerum</i>	Raiponce globuleuse	1	Régional		(Côte de Champagne)
<i>Aceras anthropophorum</i>	Orchis homme pendu	3,5,7	Local		(Côte de Champagne et de Bislée)
<i>Anacamptis pyramidalis</i>	Orchis pyramidale	3,6,7	Local		(Côte de Champagne et de Bislée)
<i>Anthericum ramosum</i>	Phalangère rameuse	1,2,3,6	Local		(Côte de Champagne et de Bislée)
<i>Arabis hirsuta</i>	Arabette poilue	4	Local		(Côte de Champagne)
<i>Berberis vulgaris</i>	Épine-vinette	3,7	Local		(Côte de Champagne)
<i>Campanula glomerata</i>	Campanule agglomérée	6	Local		(Côte de Bislée)
<i>Campanula rotundifolia</i>	Campanule à feuilles rondes	6,7	Local		(Côte de Bislée)
<i>Carex humilis</i>	Laîche humble	1,2,5	Local		Pelouse à Séslerié (Côte de Champagne et de Bislée)
<i>Cirsium acaule</i>	Cirse acaule	4,6,7	Local		(Côte de Champagne et de Bislée)
<i>Cuscuta epiphytum</i>	Petite cuscute	6	Local		(Côte de Bislée)
<i>Epipactis atrorubens</i>	Epipactis brun rouge	5	Local		(Côte de Bislée)
<i>Genista pilosa</i>	Genêt poilu	1,2,3,6,7	Local		(Côte de Champagne et de Bislée)
<i>Gentiana germanica</i>	Gentiane d'Allemagne	1,2,5,7	Local		Pelouse à Séslerié (Côte de Champagne, Bislée, Barmont)
<i>Gentiana ciliata</i>	Gentiane ciliée	6	Local		(Côte de Bislée)
<i>Globularia bisnagarica</i>	Globulaire	1,2,3,5	Local		Pelouse à Séslerié (Côte de Champagne et de Bislée)
<i>Gymnadenia conopsea</i>	Gymnadenie mouche	5,7	Local		(Côte de Bislée)
<i>Helianthemum nummularium</i>	Hélianthème jaune	6,7	Local		(Côte de Bislée)
<i>Hippocrepis comosa</i>	Hippocrévide en ombelle	6,7	Local		(Côte de Bislée)
<i>Juniperus communis</i>	Genévrier commun	1,2,3,6,7	Local		(Côte de Champagne et de Bislée)
<i>Koeleria pyramidata</i>	Koelérie pyramidale	5,7	Local		(Côte de Bislée)
<i>Linum tenuifolium</i>	Lin à feuilles étroites	4,7	Local		(Côte de Champagne)
<i>Melittis melissophyllum</i>	Mélitte à feuilles de Mélisse	5	Local		(Côte de Bislée)
<i>O. x devenensis</i> Reichenb.	Orchidée hybride	4,7	Local		(Côte de Champagne)
<i>Ophrys araneola</i>	Ophrys araignée	3,7	Local		(Côte de Champagne)
<i>Ophrys fuciflora</i>	Ophrys bourdon	5,7	Local		(Côte de Bislée)
<i>Ophrys insectifera</i>	Ophrys mouche	3,5,7	Local		(Côte de Champagne et de Bislée)
<i>Ophrys sphegodes</i>	Ophrys araignée	3,7	Local		(Côte de Champagne)
<i>Orchis mascula</i>	Orchis mâle	5,7	Local		(Côte de Bislée)
<i>Orchis militaris</i>	Orchis militaire	3,5,7	Local		(Côte de Champagne et de Bislée)
<i>Orchis purpurea</i>	Orchis pourpre	5,7	Local		(Côte de Bislée)
<i>Orchisxhybrida</i>	Orchidée hybride	3,7	Local		(Côte de Champagne)
<i>Polygala amarella</i>	Polygale laciniée	2	Local		(Côte de Champagne)
<i>Polygala calcarea</i>	Polygale du calcaire	5,7	Local		(Côte de Bislée)
<i>Pulsatilla vulgaris</i>	Anémone pulsatille	1,2,3,5,7	Local		Pelouse à Séslerié (Côte de Champagne et de Bislée)
<i>Prunus mahaleb</i>	Prunier de Sainte-Lucie	4,5,7	Local		(Côte de Champagne et de Bislée)
<i>Quercus pubescens</i>	Chêne pubescent	5,7	Local		(Côte de Bislée)
<i>Scabiosa colombaria</i>	Colombaire	6	Local		(Côte de Bislée)
<i>Seseli libanotis</i>	Libanotis	5,7	Local		(Côte de Bislée)
<i>Sesleria caerulea</i>	Séslerié bleuâtre	1,2,3,5	Local		(Côte de Champagne et de Bislée)
<i>Teucrium chamaedrys</i>	Germandrée petit-chêne	1,2,6	Local		(Côte de Champagne et de Bislée)
<i>Teucrium montanum</i>	Germandrée des montagnes	1,2,3,6	Local		Pelouse à Séslerié (Côte de Champagne et de Bislée)
<i>Thesium alpinum</i>	Thésion des Alpes	1,2,3,5	Local		(Côte de Champagne et de Bislée)
<i>Thymus praecox</i>	Serpolet couché	6,7	Local		(Côte de Bislée)

1 - 1984, DARDAINE P. - fiche ZNIEFF 0002/0021

2 - 1994 - CSL - fiche ENS 55°P23

3 - PG 94-99 - RICHARD P., DARDAINE P. et GRANDPERRET D., 1991 à 1996

4 - 1991 - Conservatoire Botanique de Nancy

5 - 1987, PARENT G.H. - fiche ZNIEFF 0002/0070

6 - 1987, MILLARAKIS P.

7 - 2002, CSL

Plantes supérieures : pelouse du Champ de tir

Nom scientifique	Nom français	Références	Niveau d'intérêt	Statut de protection	Effectif et/ou localisation
<i>Aster amellus</i>	Aster amelle	1,2,3,4	National	France	Plusieurs milliers
<i>Anacamptis pyramidalis</i>	Orchis pyramidale	2,4	Local		
<i>Arabis hirsuta</i>	Arabette poilue	1	Local		
<i>Campanula rotundifolia</i>	Campanule à feuilles rondes	1	Local		
<i>Epipactis atrorubens</i>	Epipactis brun rouge	2,3,4	Local		
<i>Genista pilosa</i>	Genêt poilu	2	Local		
<i>Gentiana ciliata</i>	Gentiane ciliée	1	Local		
<i>Gentiana germanica</i>	Gentiane d'Allemagne	1	Local		
<i>Gymnadenia conopsea</i>	Gymnadenie moucheron	2,3,4	Local		
<i>Helianthemum nummularium</i>	Hélianthème jaune	1,2,4	Local		
<i>Hippocrepis comosa</i>	Hippocrévide en ombelle	2	Local		
<i>Juniperus communis</i>	Genévrier commun	1,2	Local		
<i>Koeleria pyramidata</i>	Koelérie pyramidale	2	Local		
<i>Ophrys fuciflora</i>	Ophrys bourdon	4	Local		
<i>Orchis militaris</i>	Orchis militaire	2	Local		
<i>Orchis morio</i>	Orchis bouffon	1,2	Local		
<i>Ononis natrix</i>	Bugrane gluante	3,4	Local		
<i>Polygala amarella</i>	Polygale laciniée	1,2	Local		
<i>Polygala calcarea</i>	Polygale du calcaire	1,2	Local		
<i>Quercus pubescens</i>	Chêne pubescent	2,3	Local		
<i>Scabiosa columbaria</i>	Colombaire	1,2	Local		
<i>Seseli libanotis</i>	Libanotis	1,2,4	Local		
<i>Seseli montanum</i>	Séséli des montagnes	1,4	Local		
<i>Teucrium montanum</i>	Germandrée des montagnes	2,4	Local		
<i>Trifolium montanum</i>	Trèfle des montagnes	2,4	Local		
<i>Thymus praecox</i>	Serpolet couché	2	Local		

1 - 1995, 1996, DARDAINE P.

2 - 2002, RICHARD P., AUMAITRE D.

3 - 2002, LOOTEN R., AUMAITRE D.

4 - 2002, MILLARAKIS P.

Plantes supérieures : vallon du Bouleau

Nom scientifique	Nom français	Références	Niveau d'intérêt	Statut de protection	Effectif et/ou localisation
<i>Crepis praemorsa</i>	Crépis en rosette	1	Régional	Lorraine	Non revu en 2002
<i>Senecio helenitis</i>	Senecion à feuilles spatulées	1,3	Régional	Lorraine	Environ 30 pieds en 2002
<i>Phyteuma orbiculare ssp tenerum</i>	Raiponce globuleuse	1	Régional		Non revu en 2002
<i>Rubus saxatilis</i>	Ronçe des rochers	1,3	Régional		Versant sud, localisée
<i>Actea spicata</i>	Actée en épis	3	Local		Vallon froid
<i>Arctium nemorosum</i>	Bardane des bois	3	Local		Fond de vallon
<i>Anthericum ramosum</i>	Phalangère rameuse	1,3	Local		Versant sud
<i>Asarum europaeum</i>	Asaret d'Europe	1	Local		
<i>Buglossoides purpureoeruleum</i>	Lithosperme bleu-pourpre	3	Local		Assez rare, versant sud
<i>Cardaminopsis arenosa ssp borbassii</i>	Cardamine des rochers	3	Local		
<i>Cardamine heptaphylla</i>	Dentaire pennée	3	Local		Versant Nord et Malinbois
<i>Carex montana</i>	Laïche des montagnes	1,3	Local		Hêtraie
<i>Carex ornithopoda</i>	Laïche pied d'oiseau	3	Local		Très rare, six pieds
<i>Cephalanthera longifolia</i>	Céphalanthère à longues feuilles	3	Local		Rare, ne dizaine de pieds
<i>Clinopodium vulgare</i>	Sarriette commune	3	Local		Rare, fond de vallon
<i>Digitalis lutea</i>	Digifale jaune	3	Local		Disséminée
<i>Euphorbia dulcis</i>	Euphorbe douce	1	Local		
<i>Festuca heterophylla</i>	Fétuque hétérophylle	1	Local		
<i>Fragaria moschata</i>	Fraisier musqué	3	Local		Rare, versant sud
<i>Genista pilosa</i>	Genêt poilu	2,3	Local		Petite carrière
<i>Hieracium glaucinum</i>	Epervière précoce	3	Local		Fond de vallon
<i>Hepatica nobilis</i>	Hépatique trilobée	3	Local		Ensemble du site
<i>Hordelymus europaeus</i>	Orge d'Europe	3	Local		Vallon
<i>Inula salicina</i>	Inule à feuilles de Saule	1,3	Local		Lisière champ de tir
<i>Laserpitium latifolium</i>	Laser blanc	1,3	Local		Disséminé
<i>Lathyrus linifolius var. montanus</i>	Gesse des montagnes	3	Local		Versant sud
<i>Lithospermum officinale</i>	Lithosperme officinal	3	Local		Rare, lisière
<i>Maianthema bifolium</i>	Maianthème à deux feuilles	1	Local		Non revu en 2002
<i>Melica nutans</i>	Mélique penchée	3	Local		Plateau, Hêtraie
<i>Orchis mascula</i>	Orchis mâle	2,3	Local		Sous-bois clairié
<i>Orchis purpurea</i>	Orchis pourpre	3	Local		Sous-bois
<i>Orchis x hybrida</i>	Orchis hybride	3	Local		Lisière
<i>Platanthera bifolia</i>	Platanthère à deux feuilles	1	Local		Non revu en 2002
<i>Polygonatum officinale</i>	Sceau de Salomon	1,3	Local		Assez fréquent, versant sud
<i>Polygala amarella</i>	Polygale amer	3	Local		Rare, petite carrière
<i>Prunus Mahaleb</i>	Cerisier de Sainte-Lucie	3	Local		Versant sud
<i>Pulmonaria montana</i>	Pulmonaire des montagnes	3	Local		Rare, petite carrière
<i>Quercus pubescens</i>	Chêne pubescent	3	Local		Versant sud
<i>Quercus x calvescens</i>	Chêne hybride	3	Local		Versant sud
<i>Ranunculus nemorosus</i>	Renoncule des bois	3	Local		Assez fréquente
<i>Rubus canescens</i>	Ronçe tomenteuse	3	Local		Fréquente, versant sud
<i>Seseli montanum</i>	Séséli des montagnes	3	Local		Rare, Hêtraie à Laïches
<i>Sesleria caerulea</i>	Séslerie bleuâtre	1,3	Local		Zones thermophiles
<i>Viola mirabilis</i>	Violette étonnante	1,3	Local		Versant sud

1 - 1983 - PARENT G.H. - fiche ZNIEFF 0002/005;

2 - 1994 - CSL - fiche ENS 55°F0t

3 - 2002 - MILLARAKIS P.

Faune : Côte de Champagne, Barmont, Champ de tir

Nom scientifique	Nom français	Références	Niveau d'intérêt	Statut de protection	Effectif et/ou localisation
Oiseaux					
<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu	7	National	France/Dir Ois	Côte de Bislée
<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune	8	Local	France	Côte de Champagne
<i>Anthus trivialis</i>	Pipit des arbres	8	Local	France	Côte de Champagne
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis	8	Local	France	Côte de Champagne
Reptiles					
<i>Anguis fragilis</i>	Orvet	9	Local	France	Côte de Barmont
<i>Lacerta agilis</i>	Lézard des souches	9	Local	France	Côte de Barmont
<i>Vipera aspis</i>	Vipère aspic	9	Local	France	Côte de Champagne
Insectes					
Lépidoptères/Hétérocères - " Papillons de nuit"					
<i>Zygaena fausta</i>	-	3,6	Régional		pelouses
Lépidoptères/Rhopalocères - " Papillons de jour"					
<i>Aporia crataegi</i>	le Gazé	3,5	Régional		milieux ouverts
<i>Cinclidia phoebe</i>	Grand Damier	4,6	Régional		pelouses
<i>Coenonympha glycerion</i>	l'Ipheis	6	Régional		pelouses
<i>Didymaethyma didyma</i>	Damier Orangé	3,4,6	Régional		pelouses
<i>Erebia aethiops</i>	le Moiré sylvicole	2,3,6	Régional		pelouses
<i>Glaucopsyche alexis</i>	l'Azuré des Cytises	3,4,5,6	Régional		pelouses
<i>Iphiclides podalirius</i>	le Flambé	6	Régional		milieux ouverts
<i>Plebejus argyrognomon</i>	Azuré des Coronilles	2,3,4	Régional		pelouses
<i>Polyommatus bellargus</i>	Argus Bleu Céleste	2,4,6	Régional		pelouses
<i>Pseudophilotes baton</i>	Azuré du Thym	3,4	Régional		pelouses
<i>Satyrus pruni</i>	Thécla du Coudrier	3,6	Régional		clairières, lisières
<i>Aricia agestis</i>	l'Argus Brun	2,3	Local		prairies, pelouses
<i>Cartocephalus palaemon</i>	l'Échiquier	4,5,6	Local		clairières, lisières
<i>Clossiana dia</i>	la Petite Violette	2,3,5,6	Local		pelouses
<i>Coenonympha arcania</i>	le Céphale	3,4,6	Local		pelouses
<i>Colias alfacariensis</i>	le Fluoré	2 à 6	Local		pelouses
<i>Colias crocea</i>	le Souci	2,3,6	Local		prairies
<i>Cupido minimus</i>	l'Argus Frêle	3	Local		prairies, pelouses
<i>Erebia medusa</i>	le Franconien	3,4,6	Local		prairies
<i>Erynnis tages</i>	le Point-de-Hongrie	3 à 6	Local		prairies
<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la Succise	1,4	Local	France/Dir Hab II	prairies, pelouses
<i>Hamaeris lucina</i>	la Lucine	4	Local		clairières, lisières
<i>Hesperia comma</i>	la Virgule	3,6	Local		pelouses
<i>Ladoga camilla</i>	Le Petit Sylvain	6	Local		clairières, lisières
<i>Leptidea sinapis</i>	la Piéride du Lotier	3 à 6	Local		prairies, pelouses
<i>Papilio machaon</i>	le Machaon	3,5	Local		milieux ouverts
<i>Polyommatus coridon</i>	Argus Bleu-Nacré	3,4,6	Local		pelouses
<i>Pyrgus malvae</i>	le Tacheté	4,5,6	Local		prairies, pelouses
<i>Spialia sertorius</i>	la Sao	3,4	Local		prairies, pelouses
<i>Thymelicus acteon</i>	Hésp. du Chiendent	3	Local		pelouses
Orthoptères					
<i>Calliptamus italicus</i>	le Caloptène italien	6	loc1		pelouses sèches et chaudes
<i>Chorthippus m. mollis</i>	le Criquet des jachères	6	loc2		pelouses sèches
<i>Decticus v. verrucivorus</i>	le Dectique verrucivore	6	loc2		pelouses sèches en plaine et chaumes vosgiennes
<i>Mantis religiosa</i>	la Mante religieuse	6	loc2		pelouses sèches
<i>Metriopectera bicolor</i>	la Decticelle bicolor	2,6	loc2		pelouses sèches
<i>Metriopectera brachyptera</i>	la Decticelle des bruyères	6	loc2		landes humides et ourlets des pelouses sèches
<i>Omocystus rufipes</i>	le Criquet noir-ébène	2,6	loc2		pelouses sèches
<i>Platycleis a. albopunctata</i>	la Decticelle chagrinée	2,6	loc2		pelouses sèches
<i>Tettigonia cantans</i>	la Sauterelle cymbalière	6	loc2		prés humides, friches, boisements des Vosges
<i>Oecanthus pellucens</i>	le Grillon d'Italie	6	loc2		pelouses sèches, friches chaudes et sèches
<i>Oedipoda c. caerulea</i>	l'Oedipode turquoise	2	loc2		milieux secs, végétation rare
<i>Chorthippus b. brunneus</i>	le Criquet duettiste	2	rép1		prés, friches
<i>Euthystira brachypterus</i>	le Criquet des genévriers	2,6	rép1		pelouses "armées", ourlets, landes
<i>Gryllus campestris</i>	le Grillon champêtre	2,5,6	rép1		pelouses sèches
<i>Stenobothrus lineatus</i>	le Criquet de la Palène	2,6	rép1		prés secs, pelouses sèches à mésophiles
<i>Tetrix tenuicornis</i>	le Tétrix des carrières	6	rép1		lieux +/- dénudés plutôt secs
<i>Chorthippus b. biguttulus</i>	le Criquet mélodieux	2,6	rép2		prés, friches
<i>Chorthippus d. dorsatus</i>	le Criquet verte-échine	2,6	rép2		prairies grasses, prés humides
<i>Chorthippus p. parallelus</i>	le Criquet des pâtures	2,6	rép2		endroits herbeux
<i>Chrysochraon d. dispar</i>	le Criquet des clairières	2,6	rép2		lisières forestières, prés, friches
<i>Gomphocerippus rufus</i>	le Gomphocère roux	2,6	rép2		ourlets, pelouses fermées, prés, friches
<i>Phaneroptera falcata</i>	la Phanéroptère porte-faux	2,6	rép2		friches, lisières...
<i>Pholidoptera griseoptera</i>	la Decticelle cendrée	6	rép2		lisières, chemins forestiers
<i>Tettigonia viridissima</i>	la Grande Sauterelle verte	2,6	rép2		friches, lisières, buissons...

1 – bdd LuxNat / Marc MEYER
2 – Marc MEYER, 1993
3 – Marc MEYER, 1996

4 – Marc MEYER, 1997
5 – Marc MEYER, 2002
6 – Eric SARDET, 2002

7 - CSL, 1994, Fiche ENS 55°P05
8 - CSL, 1996
9 - Damien AUMAITRE, 2002

Légende des statuts (Orthoptères) :

Jacquemin G., Sartet E. & Meyer M., 2002. (sous presse) Liste de références des Orthoptéroïdes de Lorraine. Bulletin de la Société Lorraine d'Entomologie.

Loc - espèces peu communes, localisées, à distribution restreinte en Lorraine (espèces limitées à des habitats rares en Lorraine, et/ou en limite d'aire, et/ou montagnardes localisées aux Vosges)

Loc 1 = espèces particulièrement rares et/ou localisées (une ou quelques stations connues seulement, faibles populations généralement)

Loc 2 = espèces localisées, mais présentes dans un bon nombre de sites, et dont les populations peuvent être assez nombreuses localement

Nom scientifique	Nom français	Références	Niveau d'intérêt	Statut de protection	Effectif et/ou localisation
<i>Salamandra salamandra</i>	Salamandre terrestre	2	Local	France	Fontaine Chaude, >40 larves
<i>Triturus alpestris</i>	Triton alpestre	1	Local	France	Fontaine Chaude

1 - 1994, MULLER F.
2 - 2002, AUMAITRE D.

Habitats	Code Eur 15	Intérêt floristique et faunistique	Rareté et originalité	Typicité et représentativité	Superficie	Fragilité naturelle et spontanée	Connectivité et Contigüité avec des habitats de la DH I et d'autres habitats	Evaluation globale	Niveau de priorité
Eboulis collinéens thermophiles calcaires (Iberidetum)	8160	****	****	***	*	****	*	17	1
Pelouses sèches semi-naturelles (Genisto-seslerietum typicum)	6210	***	***	***	***	***	**	17	1
Genisto-Seslerietum à Léontodon	6210	***	***	***	***	***	**	17	1
Genisto-Seslerietum à Brachypode	6210	**	**	**	***	**	**	13	2
Pelouses mésophiles (Onobrychido-Brometum)	6210	***	**	**	***	***	***	16	1
Pelouses mésophiles ourléifiées (Onobrychido-Brometum)	6210	**	**	*	**	**	***	12	3
Pelouses mésophiles sur sol remanié (Onobrychido-Brometum)	6210	**	*	*	*	***	***	11	3
Formations à Juniperus communis sur pelouse	5130	***	***	**	*	***	*	13	2
Hêtraie-Chênaie sessile calcicole à Hépatique trilobée	9130	*	*	****	***	*	***	13	3
Hêtraie à Dentaie	9130	**	***	****	***	**	***	17	2
Hêtraie xéro-thermophile à Sestérie	9150	****	****	****	***	**	***	20	1
Hêtraie xérophile à Laïches	9150	**	**	***	***	**	***	15	2
Frênaie-(Erablaie)-Chênaie pédonculée de fond de vallon (partie communale)	9160	****	****	***	**	****	***	20	1
Frênaie-(Erablaie)-Chênaie pédonculée de fond de vallon (partie privée)	9160	*	*	**	**	***	***	12	3

Espèce	Code	Rareté de l'espèce en Lorraine et en France	Exigences en habitats (rareté et typicité)	Stabilité de la population sur le site	Abondance de la population sur le site	Représentativité du site pour cette espèce	Evaluation globale (somme des *)	Niveau de priorité
Damier de la succise	1143	**	**	*	*	*	7	2

Type de menaces		Code Menace	Habitat	Imminence de la menace	Vitesses de dégradation	Conséquences sur l'habitat	Urgence d'intervention	Possibilité de contrôle par gestion	Intensité globale de la menace
Dynamique naturelle	Colonisation arbustive et/ou herbacée	A1	6210 - Eboulis collinéens thermophiles calcaires (Iberidetum)	Forte	Moyenne	Forte	Court terme	Oui	Forte
		A2	6210 - Pelouses sèches semi-naturelles (Genisto-seslerietum)	Forte	Moyenne	Forte	Court terme	Oui	Forte
		A3	6210 - Pelouses mésophiles (Onobrychido-Brometum)	Forte	Moyenne	Forte	Court terme	Oui	Forte
		A4	5130 - Formations à Juniperus communis sur pelouse	Forte	Moyenne	Forte	Court terme	Oui	Forte
Agricole	Intensification du pâturage équin	B1	6210 - Pelouses mésophiles (Onobrychido-Brometum)	Moyenne (localisée)	Moyenne	Forte	Moyen terme	Oui	Moyenne
	Intensification agricole (Amendements, culture)	B2	6210 - Pelouses mésophiles (Onobrychido-Brometum)	Forte	Rapide	Forte	Court terme	Oui	Forte
Travaux forestiers inadaptés	Reboisements artificiels et travaux non adaptés	C1	9130 - Hêtraie-Chênaie sessile calcicole à Hépatique trilobée	Forte	Lente	Forte	Moyen terme	Oui	Moyenne
		C2	9130 - Hêtraie à Dentaire	Forte	Lente	Moyenne	Moyen terme	Oui	Moyenne
		C3	9150 - Hêtraie xéro-thermophile à Sésélière	Nulle	Lente	Moyenne	Moyen terme	Oui	Faible
		C4	9150 - Hêtraie xérophile à Laïches	Forte à nulle	Lente	Moyenne	Moyen terme	Oui	Moyenne
	Travaux routiers, reboisements inadaptés	C5	9160 - Frênaie-(Erabraie)-Chênaie pédonculée de fond de vallon	Faible	Moyenne à forte	Moyenne à forte	Moyen terme	Oui	Moyenne

Type de menaces	Code Menace	espèce	Imminence de la menace	Conséquences sur la survie de l'espèce	Urgence d'intervention	Possibilité de contrôle par gestion	Intensité globale de la menace
Colonisation arbustive et/ou herbacée	A1	Damier de la succise	Non	Forte	Moyenne	Oui	Moyenne

Prioritaire	Menaces	Objectifs généraux DOCOB	Objectifs opérationnels 2003/2007	N° PG	N° opérations	Localisation	Niveau de priorité	Opérations	Maître d'ouvrage	Maître d'œuvre
Non	Ensemble du site									
		Suivi administratif général et valorisation du site	Suivi du document d'objectif	AD7-AD6	SI00	SI00	1	Animation du document d'objectif	DIREN	CSL
			Fermeture de la décharge et mise en protection	AD2	SI01	SI01	1	Fermeture de la décharge et mise en protection de tout ou partie de la carrière	DIREN	CSL
			Valorisation pédagogique	FA1	VP1	VP1	1	Visites guidées, animations	CSL	CSL
Oui	8160 - Eboulis thermophiles collinéens calcaires									
	A1	Conserver les habitats et les espèces des éboulis	Protection de la totalité des éboulis	AD1	HA01	HA01	1	Acquisition ou échange de la parcelle 200	CSL	CSL
			Entretien des éboulis	GH1	HA02	HA2a	1	Coupe systématique annuelle des arbres et arbustes de bordure	CSL	CSL
				GH2				HA2b		
			Suivis écologiques	SE1	HA03	HA3a	1	Effectuer un suivi de la dynamique inter et intra habitats par transects permanents sur les habitats d'éboulis	DIREN	CSL
				SE3		HA3b		pelouses		
Oui	6210 - pelouses sèches semi-naturelles (Genisto-Seslerietum)									
	A2	Conserver et restaurer les habitats de pelouses xériques	Entretien des pelouses à Sessleries par débroussaillage et élagage	GH4	HA04	HA04a	1	Pelouses à Sesslerie typique et à Léontodon : pâturage triennal automnal (ou débroussaillage) et coupe des semis de pins, ramassage des pins tombés, destruction des souches	CSL	Compagnons du chemin de vie
				GH5		HA04b		Pelouses enclavées : débroussaillage et coupe des semis de pins biennaux (années impaires)		
				GH5				Pelouses enclavées : débroussaillage et coupe des semis de pins biennaux (années paires)		
				GH6	HA04c			Pelouses enclavées : entretien des lisières sur une largeur de 15 m tous les deux ans		
			Entretien des pelouses à Sessleries par fauchage	GH7a	HA05	HA05a	1	Pelouses à Sesslerie plus mésophiles : fauchage tous les 4 ans (ou pâturage annuel automnal) et coupe des semis de pins, ramassage des pins tombés	CSL	Compagnons du chemin de vie
				GH7b		HA05b		Pelouses à Sesslerie plus mésophiles : fauchage tous les 4 ans (ou pâturage annuel automnal) et coupe des semis de pins, ramassage des pins tombés		
			Restauration des pelouses pelouses à Sessleries par abattage	GH8	HA07	HA07a	2	Ouverture de corridors dans les pinèdes clairières avec conservation des tas de branches mortes	CSL	CSL
				GH8				Débroussaillage des rejets dans les corridors		
				GH10		HA07b		3		
			Achever la maîtrise foncière sur les parcelles privées	AD3 - AD4	HA08	HA08	1	Acquisition des parcelles B179 à B181, B343 à B347, B349a B352, B372 à B374	CSL	CSL
Non	6210 - Pelouses sèches semi-naturelles (Onobrychido-Brometum)									
	A3-B2	Conserver et restaurer les habitats des pelouses mésophiles	Protection des pelouses mésophiles du Champ de Tir	/	HA09	HA09	2	Mise en place d'une convention avec le futur propriétaire (sur tout ou partie)	CSL/Commune	CSL/Commune
				/	HA10	HA10	2	Après HA09, mise en place de contrats MAE ou CTE pour les exploitants	DIREN/DDA	DDA/ADASEA
				/	HA11	HA11	2	Suivi écologique de la gestion agricole	CSL	CSL
			Protection et gestion des pelouses mésophiles	/	HA12	HA12	3	Maîtrise d'usage des parcelles ZD45 et ZD46	CSL	CSL/exploitant
				/	HA13	HA13	3	Après HA 12, extension et mise en compatibilité du pâturage existant	CSL	CSL/exploitant
			Gestion des lisières	/	HA14	HA14a	3	Eclaircies des lisières	DIREN	CSL
Non	5130 - Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires									
	A4	Conserver l'habitat de la Junipéraie	Protection et gestion de la Junipéraie de Barmont	/	HA15	HA15	2	Maîtrise d'usage de la parcelle ZD8	CSL	CSL
				/	HA16	HA16	2	Après HA15, fauche biennale ou pâturage triennal automnal	CSL	CSL
Non	9130 - Hêtraie-Chênaie calcicole à Hépatique									
	C1	Conserver l'habitat	Pas de reboisements artificiels ou de plantations de résineux	/	HA00	HA00	3	Pas de reboisements artificiels ou de plantations de résineux	Commune	ONF
Non	9130 - Hêtraie à Dentaire									
	C2	Conserver l'habitat	Pas de reboisements artificiels ou de plantations de résineux	/	HA00	HA00	2	Pas de reboisements artificiels ou de plantations de résineux	Commune	ONF
Non	9150 - Hêtraie xérophile à Sesslerie									
	C3	Conserver l'habitat	Pas de reboisements artificiels ou de plantations de résineux	/	HA00	HA00	1	Pas de reboisements artificiels ou de plantations de résineux	Commune	ONF
			Entretien des lisières	/	HA14	HA14b	3	Eclaircies des lisières	DIREN	Propriétaire
Non	9150 - Hêtraie xérophile à Laïches									
	C4	Conserver l'habitat	Pas de reboisements artificiels ou de plantations de résineux	/	HA00	HA00	2	Pas de reboisements artificiels ou de plantations de résineux	Commune	ONF
Non	9160 - Frênaie-Chênaie pédonculée de fond de vallon									
		Conserver l'habitat	Pas de reboisements artificiels ou de plantations de résineux	/	HA00	HA00	1	Pas de reboisements artificiels ou de plantations de résineux	Commune	ONF
	C5	Protection du Sénéçon à feuilles spatulées	Création d'une sur-largeur (en terre....) le long du Chemin Rural dit de Malinbois	/	HA17	HA17	1	Création d'une sur-largeur (longueur : 300m, largeur : 4m)	Commune	Entreprise de travaux publics

N° opérations	Localisation	Niveau de priorité	Objectifs opérationnels 2003/2007	Maître d'ouvrage	Maître d'œuvre	Superficie d'intervention Hectares	2004	2005	2006	2007	2008	Total 2004 - 2008	Partenaires Financier
							Mesures à l'hectare						
SI00	SI00	1	Animation du document d'objectif	DIREN	CSL	/	2 880,00 €	4 320,00 €	3 960,00 €	2 520,00 €	1 440,00 €	15 120,00 €	DIREN
SI01	SI01	1	Fermeture de la décharge et mise en protection de tout ou partie de la carrière	DIREN	CSL	/	Animation	Animation	Animation			0,00 €	
VP1	VP1	1	Visites guidées, animations	CSL	CSL	/	492,00 €	492,00 €	492,00 €	492,00 €	492,00 €	2 460,00 €	CG55/REGION/DIREN
HA01	HA01	1	Acquisition ou échange de la parcelle 200	CSL	CSL	/	Animation	Animation				0,00 €	
HA02	HA2a	1	Coupe systématique annuelle des arbres et arbustes de bordure	CSL	CSL	0,76	832,00 €	832,00 €	832,00 €	832,00 €	832,00 €	4 160,00 €	FGMN/FEOGA
	HA2b	0	Destruction des rejets arbustifs sur les éboulis par coupe et traitement			0,16		285,00 €	285,00 €				
HA03	HA3a	1	Effectuer un suivi de la dynamique inter et intra habitats par transects permanents sur les habitats d'éboulis	DIREN	CSL	/		2 050,00 €			2 050,00 €	4 100,00 €	DIREN/FEDER/REGION
	HA3b		Effectuer un suivi de la dynamique inter et intra habitats par transects permanents sur les habitats de pelouses			/							
HA04	HA04a	1	Pelouses à Séslerie typique et à Léontodon : pâturage triennal automnal (ou débroussaillage) et coupe des semis de pins, ramassage des pins tombés, destruction des souches	CSL	Compagnons du chemin de vie	1,80		423,00 €			423,00 €	846,00 €	FGMN/FEOGA
	HA04b		Pelouses enclavées : débroussaillage et coupe des semis de pins biennaux (années impairs)			0,75	945,00 €		945,00 €		945,00 €	2 835,00 €	
			Pelouses enclavées : débroussaillage et coupe des semis de pins biennaux (années pairs)			0,95		1 197,00 €		1 197,00 €		2 394,00 €	
	HA04c		Pelouses enclavées : entretien des lisières sur une largeur de 15 m tous les deux ans			0,20	400,00 €		400,00 €		400,00 €	1 200,00 €	
HA05	HA05a	1	Pelouses à Séslerie plus mésophiles : fauchage tous les 4 ans (ou pâturage annuel automnal) et coupe des semis de pins, ramassage des pins tombés	CSL	Compagnons du chemin de vie	1,23	1 353,00 €			1 353,00 €		2 706,00 €	FGMN/FEOGA
	HA05b		Pelouses à Séslerie plus mésophiles : fauchage tous les 4 ans (ou pâturage annuel automnal) et coupe des semis de pins, ramassage des pins tombés			1,77		1 760,00 €		1 760,00 €	3 520,00 €		
HA07	HA07a	1	Ouverture de corridors dans les pinèdes clairières avec conservation des tas de branches mortes	CSL	CSL	0,53	946,00 €	860,00 €	473,00 €			2 279,00 €	FGMN/FEOGA
		Débroussaillage des rejets dans les corridors	0,53						473,00 €	430,00 €	903,00 €		
	HA07b	3	Abattage des zones de pinèdes			0,80					6 004,83 €	6 004,83 €	FGMN/FEOGA
HA08	HA08	1	Acquisition des parcelles B179 à B181, B343 à B347, B349 à B352, B372 à B374	CSL	CSL	/	Animation	Animation	Animation	Animation		0,00 €	
HA09	HA09	2	Mise en place d'une convention avec le futur propriétaire (sur tout ou partie)	CSL/Commune	CSL/Commune	/		Animation	Animation			0,00 €	
HA10	HA10	2	Après HA09, mise en place de contrats MAE ou CTE pour les exploitants	DIREN/DDA	DDA/ADASEA	30,00		9 032,50 €	9 032,50 €	9 032,50 €		27 097,50 €	FFCAD/FEOGA
HA11	HA11	2	Suivi écologique de la gestion agricole	CSL	CSL	/						0,00 €	
HA12	HA12	3	Mairise d'usage des parcelles ZD45 et ZD46	CSL	CSL/exploitant	/		Animation	Animation			0,00 €	
HA13	HA13	3	Après HA 12, extension et mise en compatibilité du pâturage existant	CSL	CSL/exploitant	2,60			Animation	Animation		0,00 €	
HA14	HA14a	3	Eclaircies des lisières	DIREN	CSL	1,50					6 433,74 €	6 433,74 €	DIREN/FEDER
HA15	HA15	2	Maîtrise d'usage de la parcelle ZD8	CSL	CSL	/		Animation	Animation	Animation		0,00 €	
HA16	HA16	2	Après HA15, fauche biennale ou pâturage triennal automnal	CSL	CSL	0,50			1 393,50 €		1 393,50 €	2 787,00 €	DIREN/FEDER
HA00	HA00	3	Pas de reboisements artificiels ou de plantations de résineux	Commune	ONF	/						0,00 €	
HA00	HA00	2	Pas de reboisements artificiels ou de plantations de résineux	Commune	ONF	/						0,00 €	
HA14	HA14b	3	Eclaircies des lisières	DIREN	Propriétaire	/						0,00 €	
HA00	HA00	1	Pas de reboisements artificiels ou de plantations de résineux	Commune	ONF	/						0,00 €	
HA00	HA00	2	Pas de reboisements artificiels ou de plantations de résineux	Commune	ONF	/						0,00 €	
HA00	HA00	1	Pas de reboisements artificiels ou de plantations de résineux	Commune	ONF	/						0,00 €	
HA17	HA17	1	Création d'une sur-largeur (en terre....) le long du Chemin Rural dit de Malinbois	Commune	Entreprise de travaux publics	/	1 000,00 €					1 000,00 €	FGMN/FEOGA
							8 848,00 €	21 251,50 €	24 246,74 €	15 899,50 €	16 170,33 €	86 416,07 €	